www.lyonne.com

au fil de L'YONNE

#46

LE MAGAZINE D'INFORMATION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'YONNE

FÉVRIER 2008

BUDGET 2008

Action sociale : un effort accru

En page centrale, découvrez le supplément,
Le Conseil Général mode d'emploi

LES TEMPS FORTS DU MOIS

TREIGNY

➤ Inauguration du haut débit Wi-Fi

La première installation haut débit alternative à l'ADSL a été inaugurée en décembre dernier à Treigny. Cette opération concernera, dès la mi-2008, quelque 210 communes icaunaises. Les « exclus de l'ADSL » vont avoir la possibilité de se connecter au réseau Internet jusqu'à 2 mégaoctets... voire plus pour les entreprises.

Pour renforcer l'accès Internet haut débit sur l'ensemble de l'Yonne, la signature de la Charte des départements innovants avec France Telecom, en avril 2004, a permis d'équiper tous les répartiteurs téléphoniques icaunais. Mais, chaque technique ayant ses contraintes et donc ses limites, restaient des zones dites « blanches », c'est-à-dire non couvertes par l'ADSL, du fait de l'éloignement du répartiteur. Ainsi, 5 % des Icaunais ont une connexion à très bas débit et 20 % sont au-dessous des 2 mégas. Le Conseil Général, avec l'appui du Conseil Régional, a décidé d'aider les communes à lancer un appel à l'initiative privée pour la couverture haut débit de leur territoire. Le montant global des subventions est de 80 %. Cette mission incombe à la Direction des Systèmes d'Information (DSI) dont le rôle est d'aider les communes dans les démarches à effectuer, d'analyser les offres reçues et de veiller au respect du cadre réglementaire et législatif. Toutes les offres reçues jusqu'à présent utilisent une technologie hertzienne, le Wi-Fi.

AUXERRE

➤ Edgard Pisani à la rencontre des viticulteurs

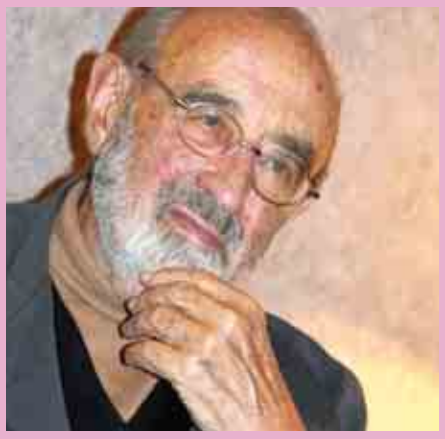

L'ancien ministre de l'agriculture Edgard Pisani s'est déplacé à Auxerre le 8 novembre à l'invitation d'André Villiers, conseiller général de Vézelay, et de son épouse, Élise. À quelques mois de l'entrée en vigueur du nouveau système d'agrément des vins AOC, celui-ci s'est entretenu avec cinq viticulteurs de l'Yonne : Jean Montanet, de Vézelay, Marcel Giraudon, de Chitry, Jean-François Bersan et Jean-Hugues Goisot, de Saint-Bris-le-Vineux et Élise Villiers, de Pierre-Perthuis. Ils ont réfléchi ensemble sur la place et les atouts des AOC de l'Yonne dans la mondialisation (lire aussi notre débat sur les vins de terroir pages 26 et 27).

STRASBOURG

➤ Le « Fil de l'Yonne » primé

Lors du Forum de la Communication publique (le Cap'Com) qui s'est déroulé à Strasbourg du 12 au 14 décembre, le Conseil général de l'Yonne a été primé pour la qualité de son magazine mensuel *Au Fil de l'Yonne*. Les jurés du neuvième prix de la Presse territoriale ont en effet choisi de nominer le journal icaunais dans la catégorie Conseils Généraux et Régionaux. Votre magazine se place sur la deuxième place du podium, le Grand Prix étant attribué au Conseil Général du Territoire de Belfort pour son magazine *Vivre le Territoire*. Constitué de professionnels de la communication, de graphistes, de journalistes et d'universitaires, le jury a tenu à récompenser une publication originale et moderne. Le *Fil de l'Yonne* est en effet un des rares magazines territoriaux sans éditorial d'élu, utilisant des dessins de presse et faisant une large place aux reportages et à l'information non institutionnelle.

PARIS

➤ L'Yonne au Salon de l'agriculture

Le Conseil Général de l'Yonne sera présent au Salon international de l'Agriculture qui se tiendra Porte de Versailles à Paris du samedi 23 février au dimanche 2 mars de 9 h à 19 h (nocturne le vendredi jusqu'à 23 h). Un stand du Conseil Général, de l'ADT (Agence de Développement touristique de l'Yonne), et de la chambre d'agriculture de l'Yonne ainsi qu'une boutique des produits du terroir avec des producteurs prendront place dans l'Espace Bourgogne Hall 7-1. Le public pourra aussi découvrir un pôle promotion des vins de l'Yonne où l'ensemble des syndicats de l'Yonne sont représentés. Salon international de l'agriculture, 1, place de la Porte de Versailles 75015 Paris. Tél. : 0892 707 307 ou www.salon-agriculture.com

Conseil Général de l'Yonne

SOMMAIRE

Dossier

Budget 2008

Effort accru pour l'action sociale et le développement économique

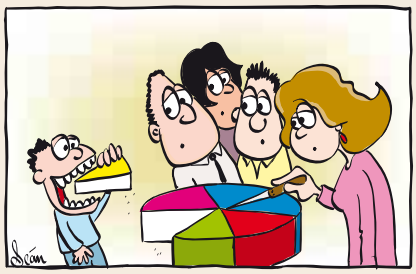

Première compétence du Département, la solidarité représente le poste principal de dépenses du Conseil Général, avec 44 % des 370 M € inscrits au budget primitif 2008. En parallèle, le nombre d'agents du Département a plus que doublé du fait d'importants transferts de personnels.

Pages 14 à 17

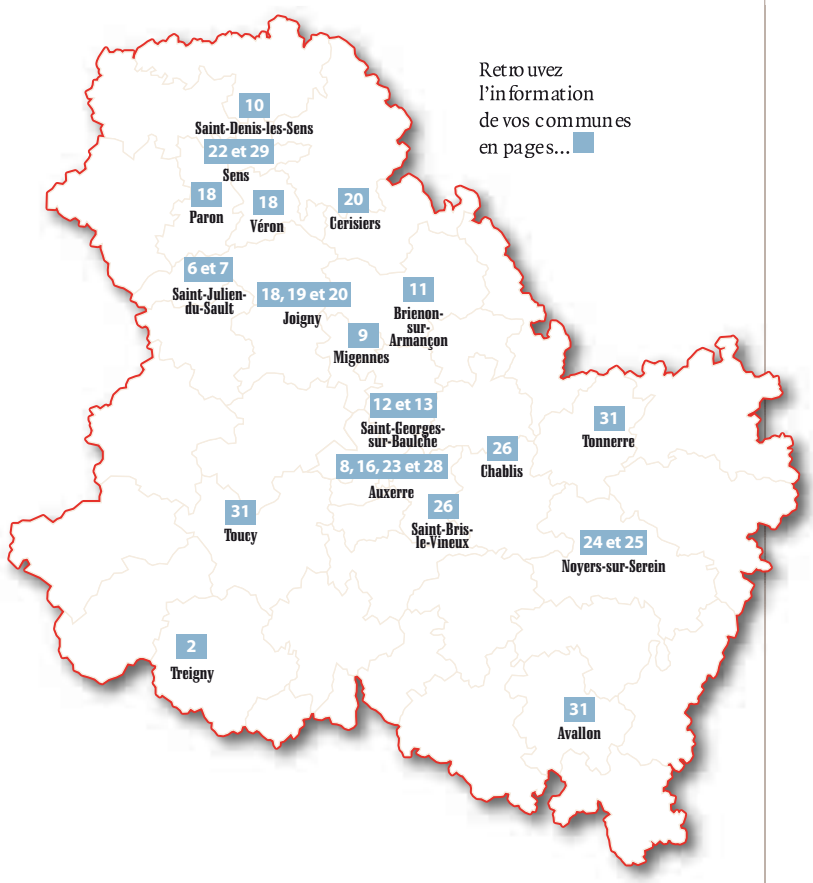

4 et 5 ÉVÉNEMENT

Avec Vitagora, l'agroalimentaire renforce sa compétitivité

et 7
ENTREPRENDRE
Berner France, sur les chapeaux de roues

8
ACTION SOCIALE
Accueil d'urgence

9
CADRE DE VIE
Brigade de prévention de la délinquance juvénile

10
ASSOCIATIONS
Le bénévolat socio-économique d'ECTI 89

11
INSERTION
Le double succès d'un chantier d'insertion

12 et 13
LES MÉTIERS DU CONSEIL
Bibliothécaires départementaux

20 et 21 CANTONS

Cerisiers

18 et 19
PORTRAIT
Les poèmes visuels de Jean-Paul Agosti

22 et 23
CHRONO 89
Judo : le tournoi international de Sens

24 et 25
CULTURE
Le château de Noyers resurgit

2 et 27
DÉBAT
Les vins de terroir face à la mondialisation

28
ENTRETIEN
Aurélie Trouvé, coprésidente d'ATTAC France

29 à 31
SORTIR
L'agenda de vos sorties culturelles

Au Fil de L'Yonne > **Directeur de la publication :** Henri de Raincourt > **Directeur de la rédaction :** Fabrice Jobard > **Rédacteur en chef :** Éric Tariant > **Ont collaboré à ce numéro :** Nathalie Hadrbolec, Didier Lemaire, Éric Tariant, > **Photos :** Jean-Renaud Tourneur, Studio Morize, DR. > **Conception-réalisation :** Sphère Publique (contact@spherepublique) > **Tirage :** 158 000 exemplaires > **Diffusion :** La Poste > **Dépôt légal :** 1er trimestre 2008. Au Fil de l'Yonne, 89089 Auxerre CEDEX. Tél. : 03 86 72 89 63 – dircom@cg89.fr

ATTENTION : SI VOUS NE RECEVEZ PAS VOTRE MAGAZINE, JOINDRE LE 03 80 53 08 43 OU ENVOYEZ UN MAIL À DOMINIQUE.DAUBANNAY@LAPOSTE.FR

Avec Vitagora, l'agroalimentaire renforce sa compétitivité

Vitagora est le nom d'un pôle de compétitivité agroalimentaire ayant pour objet de générer et de conduire des projets innovants afin de renforcer la compétitivité des acteurs économiques en Bourgogne et en Franche-Comté. Le Conseil Général de l'Yonne vient d'y adhérer.

Le label « pôle de compétitivité », initié par le gouvernement en 2004, est destiné à conforter la compétitivité de l'économie française en développant une action fédératrice entre entreprises, unités de recherche et centres de formation dans un espace géographique donné.

8 plates-formes de compétences et 7 filières industrielles

« Ne grignotez pas tout au long de la journée... 5 fruits et légumes par jour... ne mangez pas trop sucré. » Les spots envahissent nos écrans télé. Dans un contexte où les désordres alimentaires deviennent une préoccupation majeure au plan mondial en termes de santé publique et de coûts associés, Vitagora apporte une vision originale, en proposant des solutions à l'articulation des notions de la sensorialité et de la santé.
De par son positionnement unique *« Goût – Nutrition – Santé »*, ce pôle de compétitivité a pour ambition d'être un référent incontournable au niveau mondial dans la recherche et l'innovation sur l'alimentation. Et ce, tout au long de la vie, de la petite enfance au 3e âge. Vitagora vise aussi à devenir un portail d'avant-garde au niveau international, utilisé tant par les grands groupes que par les PME innovantes. Vitagora s'est constitué à partir de huit plates-formes de compétences (l'ensemble de la chaîne d'innovation du sol à l'assiette) et de sept filières industrielles (blé/panification, vigne et vin, condiments, nutrition...). Sa stratégie ? Mettre les filières en connexion avec les plates-formes de compétences recherche et développement (publiques et privées), de formation et de transfert. Son but ? Générer de l'innovation visant à un bénéfice pour le consommateur.

Vive le patrimoine gastronomique, œnologique et culinaire

Les attitudes et comportements alimentaires des Français semblent constituer une partie de la solution (le désormais célèbre French Paradox). Vitagora base donc son action sur le patrimoine gastronomique, œnologique et culinaire des régions Bourgogne et Franche-Comté, ainsi que sur les compétences uniques en matière de science et de transfert de technologie. La Bourgogne agroalimentaire – et l'Yonne en est un des éléments forts – occupe, en effet, des positions reconnues dans plusieurs secteurs (condiments, meunerie, vins et spiritueux, produits laitiers...). La progression rapide de son chiffre d'affaires et ses résultats à l'export – une moyenne des exportations deux fois supérieure à la moyenne des régions françaises – témoignent de ses ambitions.
La Bourgogne est aussi une région de labels d'excellence (vins de Bourgogne, fromages AOC, bœuf charolais, volailles de Bresse) et d'une industrie agroalimentaire performante. Le chiffre d'affaires et les emplois créés dans ce secteur progressent au-delà de la moyenne nationale. Troisième employeur régional, ce secteur emploie plus de 15 000 salariés avec des effectifs toujours croissants.

Cependant, le fort héritage d'une image internationale, liée à des produits illustrant le goût français, constitue un atout, c'est sûr, mais cela ne suffit plus. Les combats commerciaux de l'agroalimentaire du XXIe siècle ne se gagneront pas avec les mêmes produits qu'au XXe siècle : ni le consommateur, ni les pouvoirs publics ne se contenteront désormais de l'évocation de la tradition, du terroir et des AOC. C'est pourquoi il faut innover, et c'est pourquoi le Conseil Général a décidé d'adhérer au pôle de compétitivité Vitagora.

Des centaines d'emplois à la clé

De fait, pour une industrie majoritairement constituée de PME, des investissements élevés de recherche et développement exigés par ce marché en pleine mutation ne sont envisageables que si les coûts sont mutualisés et partiellement pris en charge par les fonds publics. Dans ce contexte, l'action fédératrice de Vitagora représente donc un atout considérable pour le tissu économique des régions Bourgogne et Franche-Comté. D'ici 2009, Vitagora espère générer un chiffre d'affaires de 375 millions d'euros et plus de 700 emplois. Pour cela, la « feuille de route » est claire. Il faut renforcer par des projets innovants dans les domaines goût – nutrition – santé le tissu économique local et national représenté par les filières Vitagora rassemblant des acteurs économiques de l'agroalimentaire et des industries de la santé, aux différents stades de la production et de la commercialisation ; renforcer la visibilité internationale du pôle en évoluant d'une image goût/terroir vers une image goût/nutrition au niveau international, faisant de Vitagora le pôle incontournable de l'alimentation du XXIe siècle ; développer sa plate-forme intégrée d'innovation en la dotant de moyens supplémentaires mutualisés et en renforçant certaines de ses compétences au fur et à mesure des besoins, mais aussi en augmentant sa capacité d'accueil sur des sites dédiés ; ancrer ses industries locales en les aidant à gagner des parts de marché, créer des emplois, développer leur chiffre d'affaires, et enfin, encourager la création d'entreprises innovantes en rapport avec ces nouveaux métiers.

Contact : tél. : 03 86 72 88 26

Déjà 58 projets labellisés

À fin 2007, Vitagora a labellisé 58 projets qui représentent 220 millions d'euros en chiffre d'affaires potentiel et près de 300 emplois prévisionnels.

On peut citer, en exemples, « Farine + », le projet « industriel » phare du pôle, qui vise à la mise en place d'une méthode de caractérisation des variétés de blé en fonction de leur potentiel nutritionnel et sensoriel, le projet « Sensofat », dont l'étude qui veut montrer le lien probable entre la détection du « goût du gras », la préférence ou sensibilité pour les lipides et la prévalence de certains désordres métaboliques (obésité) constitue un enjeu de taille, et le projet « Sensinmouth » qui permettra d'envisager une nouvelle façon de développer les produits alimentaires en vue d'améliorer leur acceptabilité, primordiale dans la nutrition et renutrition de certains consommateurs comme les enfants, les seniors, les malades…).

Berner France, sur les chapeaux de roues

Berner est l'un des principaux distributeurs par vente directe de produits de fixation, d'outillage et de consommables techniques pour les professionnels de l'automobile, du bâtiment et de l'industrie. L'entreprise mène actuellement une politique dynamique de recrutement.

Dans le secteur du bâtiment, Berner couvre plus particulièrement les domaines de la menuiserie, de l'électricité, du sanitaire, du chauffage, de la climatisation, du gros œuvre et des travaux publics. Pour ce qui est de l'automobile, les clients de Berner sont surtout les concessionnaires, les réseaux spécialisés pour véhicules légers et industriels, le matériel de travaux publics et agricoles et les transporteurs. En tant que distributeur dans la vente directe, la force de Berner réside dans le déploiement d'une stratégie uniquement orientée vers le client. La présence sur le terrain, alliée à une chaîne logistique internationale qui garantit la livraison de 98 % de quelque 25 000 articles en l'espace de 24 à 48 heures chez le client, en sont le reflet. Le 1er avril 2007, Berner a fêté ses 50 ans. Simple magasin de visserie, lors de sa création par Albert Berner à Künzelsau en Allemagne, la société est devenue, grâce à son concept d'expansion, un grand groupe de plus de 7 000 employés (dont plus de 4 500 vendeurs) soit un recrutement de plus de 550 collaborateurs nouveaux entre 2006 et 2007, un grand groupe présent dans 22 pays européens, via 22 filiales de distribution et 4 filiales de production, un grand groupe réalisant plus de 780 millions d'euros de chiffre d'affaires... un pourcentage de croissance de + 8,8 % en un an.

Une belle croissance à partager

Implantée en France, à Saint-Julien-du-Sault, depuis 1969, Berner est en progression constante dans l'Hexagone : une entreprise, certifiée ISO depuis août dernier « *pour améliorer la satisfaction des clients* », de plus de 1 350 salariés contre 12 seulement en 1970 et un chiffre d'affaires de plus de 170 millions d'euros (contre 1,4 en 1970). Berner France est organisée en 2 branches d'activité : l'automobile et la maintenance industrielle (véhicules industriels et légers, de la moto au camion en passant par la voiture, le matériel agricole et de travaux publics...) et le bâtiment (bois, métal, gros œuvre) fournissant visserie, boulonnerie, chevillage, quincaillerie, outillage et systèmes de rangement... à des menuisiers, cuisinistes, agenceurs, plombiers, chauffagistes, storistes, électriciens, maçons et carreleurs : « *Après tout, il s'agit simplement de trouver le produit adapté aux besoins quotidiens de nos clients*, explique-ton

sur le site de Saint-Julien-du-Sault, *et notre gamme de produits, par son ampleur et sa diversité, nous permet de satisfaire pratiquement tous les besoins.* »
900 vendeurs vont chaque jour, partout dans l'Hexagone, à la rencontre des 100 000 clients artisans, PME et PMI qui composent la clientèle de Berner France pour les conseiller et leur proposer des produits adaptés : « *Nous proposons non seulement des produits de qualité professionnelle, mais aussi des solutions aux problèmes quotidiens auxquels font face les entreprises. Nos commerciaux sont des experts dans leur domaine, ils comprennent et connaissent leur métier. Leurs conseils sont donc de qualité. C'est ce que nous appelons le partenariat de service.* » Cette croissance et la stratégie commerciale de conquête actuellement développée conduisent l'entreprise à mener une politique de recrutement (managers commerciaux, commerciaux...) et de gestion des ressources humaines particulièrement dynamique et riche en opportunités.

Didier Lemaire
dlemaire@ctoutcom.info

Contact : Berner SARL
- ZI Les Manteaux -
89331 Saint-Julien-du-Sault Cedex - Tél. : 0 810 237 637

La logistique... en chiffres

La logistique Berner, c'est :

- 27 000 colis emballés et expédiés par jour
- 100 000 m² d'espace de stockage
- plus de 460 000 clients
- plus de 75 000 lignes de commande par jour
- plus de 15 000 clients qui commandent par jour
- 25 000 références

En France, c'est :

- 160 personnes
- un centre logistique de 35 000 m²
- plus de 8 000 colis emballés et expédiés par jour
- un stock d'une valeur de plus de 15 millions d'euros
- une rotation de marchandises de 60 tonnes par jour
- 20 000 références
- des délais de livraison de 24 à 48 heures selon la nature des colis, partout en France métropolitaine
- un taux de service de 97 %

L'accueil d'urgence renforcé en période hivernale

Plan d'action renforcée des sans-abri, pérennisation de nouvelles places : la période hivernale 2007 – 2008 affiche ses nouveautés.

En chiffres

- 1 547 appels reçus par le 115 pendant la période hivernale 2006-2007.
- 448 interventions du SAMU social (bénévoles de la Croix-Rouge) ; 125 maraudes à Sens, Auxerre, Avallon et Saint-Florentin.
- 124 personnes différentes hébergées au CHU de Perrigny ; 1 326 nuitées en 4 mois d'ouverture.
- Budget de l'hébergement d'urgence et de son volet insertion sociale : 2,8 millions d'euros.

Le dispositif départemental d'accueil et d'hébergement, conçu pour apporter en priorité des réponses aux personnes les plus vulnérables, se trouve renforcé en période hivernale [1]. Financé par l'État, il mobilise un ensemble de partenaires institutionnels (collectivités territoriales, services de l'État) et associatifs (professionnels et bénévoles des associations caritatives). Pierre angulaire du dispositif, le 115, numéro unique gratuit géré par la Croix-Rouge, est accessible 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Il centralise tous les appels relatifs aux demandes d'hébergement d'urgence dont il coordonne l'ensemble des orientations. *« 157 places sont proposées dans les quatre CHRS (Centres d'hébergement et de réinsertion sociale) du département [2], et 27 places supplémentaires sont mobilisables dans le cadre de la période hivernale »*, indique Yves Rullaud, le directeur de la Ddass (Direction départementale des actions sanitaires et sociales). Géré par l'association des Amis du bureau d'aide sociale d'Auxerre, ce centre d'hébergement d'urgence de nuit est unique dans le département. Ouvert de 17 h à 10 h du matin et depuis cette année également le week-end (avec proposition d'activités sur place), il reçoit un public marginalisé qui, la journée, peut trouver un accueil de jour au 6/8, rue du Nil [3]. *« Nous ressentions dans le département le besoin d'une structure souple qui réponde aux besoins de mise à l'abri dans de meilleures conditions que les surcapacités créées dans les CHRS souvent déjà complets »*, explique Yves Rullaud. Point important introduit dans le dispositif cette année : le principe de continuité. Il s'agit de *« faire en sorte que la personne qui demande à être hébergée puisse bénéficier d'une orientation sociale afin d'entamer un parcours d'insertion*, poursuit le directeur de la Ddass. *Elle n'est plus mise à la rue dès que l'on a paré aux froids les plus extrêmes. »* Des réunions du comité de veille sociale permettent, tout au long de la période hivernale, d'ajuster au besoin le dispositif de prise en charge.

Expulsions locatives : quelle solution ?

« En décembre, le Conseil Général a participé à une réunion de travail avec la préfecture, la Ddass, les services de police et de gendarmerie, pour mettre en place une procédure destinée à trouver une solution d'hébergement d'urgence et temporaire dans le cadre des expulsions locatives, explique Isabelle Dumont, sous-directrice Prévention des Exclusions du Conseil Général. Cette procédure s'adressera aux publics les plus fragilisés (familles avec enfants, personnes âgées ou handicapées). »

Prévenir *les conduites à risques*

Créée il y a un an, la Brigade de prévention de la délinquance juvénile a déjà rencontré 10 000 enfants dans les établissements scolaires au cours de plus de 360 interventions.

La BPDJ (Brigade de prévention de la délinquance juvénile) de l'Yonne a été créée le 1er janvier 2007, pour faire face à la hausse de plus de 20 % de la délinquance juvénile constatée entre 2005 et 2006. Dirigée par l'adjudant-chef André Milot, elle est la première en Bourgogne (la 43e en France) et a son siège à Migennes. Elle fonctionne 24 h/24, du 1er janvier au 31 décembre. La mission principale de la BPDJ est de prévenir les conduites à risques et, en allant à la rencontre des jeunes, de recréer le lien social avec les forces de l'ordre. *« Depuis un an que la brigade existe, nous avons rencontré 10 000 enfants dans les établissements scolaires (plus de 360 interventions dans les écoles primaires, collèges et lycées en 2007, et un agenda plein jusqu'en avril), et autant dans la rue et les quartiers, les associations sportives, centres sociaux, maisons de la jeunesse, au Festival Aux Zarbs, durant les étapes du Tour de France où nous avons travaillé en partenariat avec le Conseil Général... Sans oublier les instituts spécialisés, le CIFA, etc. L'avantage c'est que lorsque l'on nous signale un trouble impliquant des jeunes que l'on connaît, nous pouvons tenter de calmer le climat. »*

La BPDJ en action : Laëticia Bordat, le gendarme Laurent Pillier et l'adjudant-chef André Milot dans une classe de 4e

Présente le 18 décembre à la Maison familiale et rurale de Villevallier, la BPDJ s'est adressée à une classe de vingt-quatre élèves de 4e. Les thèmes abordés varient selon le public : conduites addictives (alcool, tabac, toxicomanie), dangers d'Internet, *happy slapping* (pratique consistant à filmer l'agression physique d'une personne à l'aide d'un téléphone portable), téléchargements, jeux dangereux (jeu du foulard, jeu de la tomate...), vol, racket...

Rappel à la loi

Toutes les interventions se terminant par un rappel à la loi (justice des mineurs, énoncé des peines encourues...). *« Parfois, dans des classes de lycéens, c'est tout juste si l'on ne nous dit pas que le cannabis est autorisé ou tout au moins sa détention non punie ! »*, précise l'adjudant-chef André Milot. La BPDJ peut également être sollicitée pour des... adultes : dans un club sportif *« pour rappeler aux dirigeants qu'un terrain de foot n'est pas une zone de non-droit ni une zone de plein droit et qu'il n'y a pas que des cartons jaunes et rouges mais aussi le droit pénal qui s'applique »*, dans un établissement scolaire *« pour présenter l'unité aux parents et leur montrer les produits de toxicomanie »*, dans une réunion de bailleur social pour servir de médiateur auprès de jeunes du voisinage, dans un rassemblement d'industriels pour fournir une information sur la toxicomanie...

La BPDJ se réjouit d'être bien accueillie par les jeunes, *« encore mieux maintenant parce qu'ils nous connaissent »*. Et les reconnaissent, avec leurs véhicules sérigraphiés et leurs tenues identifiées.

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

➤ **Contact : BPDJ, 68, avenue Jean-Jaurès, 89400 Migennes.** Tél. : 03 86 92 03 33

Le bénévolat socio-économique d'ECTI 89

Anciens cadres et responsables d'entreprise, les experts seniors bénévoles d'ECTI 89 mettent leur expérience pratique, technique, commerciale et de gestion au service des entreprises et des collectivités.

Dans leur local de la galerie marchande du centre E. Leclerc à Saint-Denis-les-Sens, les bénévoles d'ECTI 89 se relaient : tous les après-midi, du mardi au vendredi, ils assurent une permanence afin de renseigner sur leurs activités. Cadres supérieurs ou chefs d'entreprise récemment retraités ou préretraités, les « Ectiens » n'organisent pas des tournois de belote, mais proposent des services professionnels selon trois pôles d'activité : l'aide aux TPE-PME (création, développement, organisation, transmission), aux collectivités locales et à la formation des jeunes (parrainage, tutorat, jury d'examens professionnels, enseignement). Des missions en relais des actions des chambres consulaires, du Conseil Général, de la Maison de l'entreprise, etc., font également partie de leur rôle de « facilitateur » et d'accompagnateur en faveur des entreprises icaunaises. L'association de professionnels seniors bénévoles n'est pas subventionnée. Elle puise l'essentiel de ses ressources dans les cotisations des demandeurs, évaluées selon le nombre de jours d'expert fournis. *« ECTI 89 compte quinze membres,* explique Raymond Bonin, le délégué régional, qui a ouvert la structure dans l'Yonne en 2004. *Si nous n'avons pas dans notre délégation l'expert qualifié pour répondre à une demande, nous élargissons notre recherche aux 3 000 Ectiens de France. »*

Appel à membres

En 2006 et en 2007, ECTI 89 a effectué sept missions dans le département : qualité (TPE du secteur médical, scierie, etc.), développement d'une structure en Amérique latine, logistique amont/aval d'une entreprise de viennoiserie, transfert d'une activité d'une entreprise d'Allemagne au siège à Saint-Florentin (plongeurs thermiques), recherche de partenaires commerciaux pour un producteur de fruits…

Les bénévoles d'ECTI opèrent également comme tuteurs et jury d'examen à la Maison de l'entreprise, à l'IUT d'Auxerre ou l'IESY à Sens ; des projets sont à l'étude pour d'éventuelles interventions à l'IFAG (Maison de l'entreprise) dans les domaines de la finance d'entreprise et de la banque, et à la Mission locale de Sens.

ECTI recherche activement de nouveaux membres bénévoles, particulièrement à Auxerre, Avallon et Tonnerre, pour développer l'activité de l'association sur ces territoires.

Nathalie Hadrbolec

contact@nathalie-hadrbolec.com

➤ **Contact : ECTI 89.** Galerie marchande E. Leclerc, 89100 Saint-Denis-les-Sens. Tél. : 03 86 65 09 09.
Par email : ecti89@wanadoo.fr
Sur Internet : www.ecti-vsf.org

APERE : un concept original pour la transmission d'entreprise

Un dispositif, APERE (Accompagnement personnalisé des entrepreneurs et repreneurs d'entreprises), accompagne les cédants et les repreneurs d'entreprise. Cible visée : les TPE/PME de 5 à 50 salariés de tous secteurs d'activité.

« Sur les dix prochaines années, 150 à 200 entreprises de l'Yonne seront à transmettre annuellement, indique Jean-Pierre Pellerin, membre d'ECTI 89 et délégué régional d'APERE. *Or, il ne faut pas attendre le dernier moment pour vendre. Notre rôle est de couvrir toute la chaîne : anticiper la transmission, établir le diagnostic de l'entreprise à céder, proposer un ou plusieurs repreneurs, effectuer le montage juridique judicieux, aider à la recherche du financement, puis accompagner éventuellement le repreneur dans son nouvel environnement. »*

Le double succès *d'un chantier d'insertion*

Seize hommes et femmes ont travaillé durant six mois à la réfection des toitures basses de la collégiale Saint-Loup de Brienon-sur-Armançon. Une réussite sociale et architecturale.

Energiquement, Philippe Poulailleau brosse les vieilles tuiles que ses compagnons de travail ont enlevées du toit. Ainsi nettoyées, elles iront grossir le stock destiné à la revente. L'homme est content de lui : ses deux paris, professionnel et personnel, sont gagnés. Le chantier d'insertion auquel il participe à la Collégiale Saint-Loup de Brienon-sur-Armançon est un succès, et il est parvenu à vaincre son repli sur soi et à renouer le contact avec les autres. *« Pendant quatre ans, je n'ai pas trouvé de travail*, explique-t-il. *J'ai fini par rester enfermé chez moi, je ne voyais plus personne. J'avais peur des gens, je n'osais plus, je ne savais plus. Avec le chantier d'insertion, j'ai réappris à aller vers les autres. Résultat : je vous parle ! Au mois de septembre, je ne l'aurais pas fait… »*

Démarré le 3 septembre 2007 pour une durée de six mois, le chantier d'insertion emploie en contrats aidés deux équipes de huit personnes (dont quatre femmes) originaires du bassin. Certaines sont bénéficiaires du RMI (Revenu minimum d'insertion), comme Philippe Poulailleau, d'autres demandeuses d'emploi, des jeunes encore viennent des missions locales…

Un travail reconnu par les Bâtiments de France

Jean-Claude Carra, le maire de la commune, est un fervent partisan de cet outil : *« C'est le troisième chantier d'insertion que nous mettons en place depuis 2004*, indique-t-il. *Le premier portait sur l'église de Bligny-en-Othe (réfection de la toiture), le second sur le grand lavoir de la Poterne (charpente et enduits) et celui-ci concerne la réfection des toitures basses de la collégiale Saint-Loup, un bâtiment classé. C'est un support de qualité qui permet aux personnes d'apprendre des métiers recruteurs et c'est valorisant car tout le monde peut admirer le travail réalisé. À chaque chantier d'insertion, nous avons tenu notre objectif d'au moins 50 % de retours dans le monde du travail. »*

À 8 m de hauteur, une équipe ne ménage pas sa peine. Le résultat est digne… de professionnels ! Philippe Poulailleau, lui, garde quand même l'espoir de travailler dans son domaine : l'assainissement. Pour cela, il se réjouit de l'accompagnement dont chaque personne fait l'objet, car *« avoir quelqu'un pour nous aider nous rend plus forts »*. Cet accompagnement est effectué par un comité de pilotage composé des différents intervenants (Conseil Général, ANPE, services sociaux, mission locale), sous la responsabilité de l'organisme de formation Interact.

« Le but des chantiers d'insertion est de permettre à des gens éloignés de l'emploi de reprendre contact avec le monde économique, explique Antoine Bonacorsi, responsable territorial de la direction de l'Insertion du Conseil Général. *L'accompagnement est destiné à préparer de façon concrète un projet professionnel, à identifier les freins et les compétences de chacun. Les personnes sont dans une recherche d'emploi en parallèle du chantier. »*

Les résultats du chantier 2006

13 bénéficiaires du RMI participaient au chantier d'insertion portant sur le grand lavoir de la Poterne. Deux ont trouvé un emploi dès le 1er mois du chantier, un n'a pas été maintenu et un a démissionné. A la sortie, ont été signés : un CDI et un CDD en entreprises du bâtiment, un contrat d'avenir en collectivité locale et un en maison de retraite, une formation qualifiante de peintre en carrosserie et un CDD dans une entreprise de toilettage canin.

Bibliothécaires départementaux

Soutenir le réseau *de bibliothèques municipales*

La bibliothèque départementale, installée à Saint-Georges-sur-Baulche, compte une quinzaine d'agents dont le rôle est de soutenir l'action des bibliothèques icaunaises.

Concentrées derrière leurs piles de livres, les bibliothécaires départementales font les beaux jours des 200 points de desserte du réseau. Ce sont elles qui gèrent et alimentent le stock des 150 000 ouvrages papier, 20 000 disques et 500 CD-Rom, qui rejoindront à leur tour les 160 dépôts tous publics (bibliothèques municipales, bibliothèques relais, points lecture) et 40 dépôts scolaires de l'Yonne [1].

« *Les bibliothèques départementales, appelées avant la décentralisation* "bibliothèques centrales de prêt", *relèvent de la compétence des Conseils Généraux depuis le 1er janvier 1986*, explique Frédéric Blanche, le directeur de la bibliothèque départementale. *Leur mission est de soutenir et développer la lecture publique en milieu rural. Notre champ d'action regroupe l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants, soit la totalité des communes du département excepté Auxerre, Sens, Joigny et également Migennes, qui dispose de moyens lui ayant permis de prendre son autonomie.* » Une mission qui se décline en trois axes principaux : la desserte documentaire et l'animation, la formation des personnels des bibliothèques du réseau, et enfin l'expertise technique.

« *Nous assurons le soutien logistique des bibliothèques des petites communes qui souvent n'ont pas les moyens d'avoir des politiques d'acquisition ambitieuses voire, pour certaines, de constituer des fonds propres en dehors des dons* », développe Frédéric Blanche. Figures emblématiques des dessertes, les trois Bibliobus, d'une contenance d'environ 3 000 volumes, sillonnent le département en tournées organisées par secteur (l'Yonne est partagée en neuf secteurs de desserte) afin de proposer aux équipes locales un vaste choix de livres, notamment de nouveautés.

Un rôle de conseil

Marie-Madeleine Auclair travaille depuis 11 ans à la bibliothèque départementale. Son secteur géographique s'étend de Saint-Florentin à Neuvy-Sautour, soit 23 dépôts et 32 tournées (deux ou trois passages par an, selon la taille du dépôt). « *Au cours des tournées, nous conseillons les bibliothécaires dans le choix des livres et les incitons à se fournir dans les secteurs où elles sont pauvres, ou encore à proposer à leurs lecteurs quelque chose de nouveau. Nous connaissons leur public et pouvons les orienter : les petits dépôts reçoivent surtout la visite de personnes âgées qui recherchent de la littérature de détente, tandis que les plus grosses bibliothèques ont un public plus vaste qui permet de mettre en avant d'autres types de livres. Nous répondons aussi à des demandes spécifiques en fournissant une sélection d'ouvrages appropriés.* » De plus, un service de navette circulant deux à trois fois par semaine permet de répondre aux demandes des équipes locales en dehors des dessertes de Bibliobus.

Des comités de lecture volontaires

Les bibliothécaires départementales sont d'autant mieux placées pour faire la promotion des ouvrages, qu'elles en effectuent les achats, chacune dans sa ou ses spécialités. Plongées dans la revue professionnelle *Livres hebdo*, elles font une

première sélection, rédigent des fiches et partent faire leur marché chez les libraires. *« Des comités de lecture ont été mis en place pour aider à l'acquisition des ouvrages »*, précise Marie-Madeleine Auclair, dont le secteur couvre les romans adultes. Les volumes achetés sont ensuite catalogués : *« Nous entrons les données bibliographiques et les résumés dans notre système informatique, les équipons d'un code barre, d'une pochette, d'une étiquette et d'une cote. »*

Myriam Zerfaine couvre une partie du secteur des documentaires, avec sa collègue Monique Faivre, et de la discothèque avec Liliane Robé. Son secteur géographique gravite autour de Villeneuve-sur-Yonne, et elle part en tournée une fois par semaine : *« Le temps passé dans le Bibliobus est un temps d'échanges : pendant que les personnes viennent chercher leurs réservations et faire leur choix, nous en profitons pour leur apporter également des conseils pour gérer leur bibliothèque, surtout celles dotées de petits budgets. »*

Les Bibliobus ne transportent aucun disque. Pour ce support, les échanges ont lieu à la bibliothèque départementale. Il en va de même pour l'emprunt des nombreuses expositions (les sorcières, le loup, le kamishibai, 100 ans de cinéma, l'eau douce, Colette, Le Louvre, etc.) mises à disposition.

Faire face à la crise du bénévolat

« La gestion des bibliothèques du réseau repose à 89 % sur le bénévolat, avec 451 bénévoles représentant environ 22 équivalents temps plein, dévoile Frédéric Blanche. *Cela implique un travail de formation sans cesse renouvelé, accentué par un turnover important. »* La formation des personnels, dont la responsabilité est confiée à Monique Faivre, est la deuxième mission de la Bibliothèque départementale. La formation de base (le rôle d'une bibliothèque dans le monde rural, son fonctionnement, l'accueil, l'animation, ses rapports avec la bibliothèque départementale, le catalogage…) est dispensée par les bibliothécaires départementales, tandis que les formations thématiques (le manga, la communication écrite en bibliothèque, la musique, etc.) sont généralement le fait d'intervenants extérieurs. *« Les bibliothèques du réseau commencent à être confrontées à la crise du bénévolat et la tendance est à la fermeture des plus petites structures,* constate Frédéric Blanche. *Dans le cadre de notre mission d'expertise technique mais aussi de conseil, nous réfléchissons à des réponses. L'intercommunalité peut en être une : en regroupant leurs moyens, les communes pourront créer des bibliothèques pérennes parce que plus vastes, mieux équipées, mieux dotées, avec un minimum de professionnalisation. Des structures suffisamment fortes pour constituer des points d'appui pour la Bibliothèque départementale. Ces bibliothèques permettraient, soit de compenser la disparition des petites structures, soit de jouer un rôle essentiel dans la mise en réseau des bibliothèques existantes sur le territoire de la communauté. Dans les deux cas, l'enjeu sera de parvenir à développer ces bibliothèques modernes tout en maintenant, sous des formes variables, un service de proximité. »*

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

(1) Sans oublier le point de dépôt du centre de détention de Joux-la-Ville.

Budget 2008

Un effort accru pour l'action sociale et le développement économique

Première compétence du Département, la solidarité représente le poste principal de dépenses du Conseil Général, avec 44 % des 370 millions d'euros inscrits au budget primitif 2008. En parallèle, le nombre d'agents du Département a plus que doublé du fait d'importants transferts de personnels.

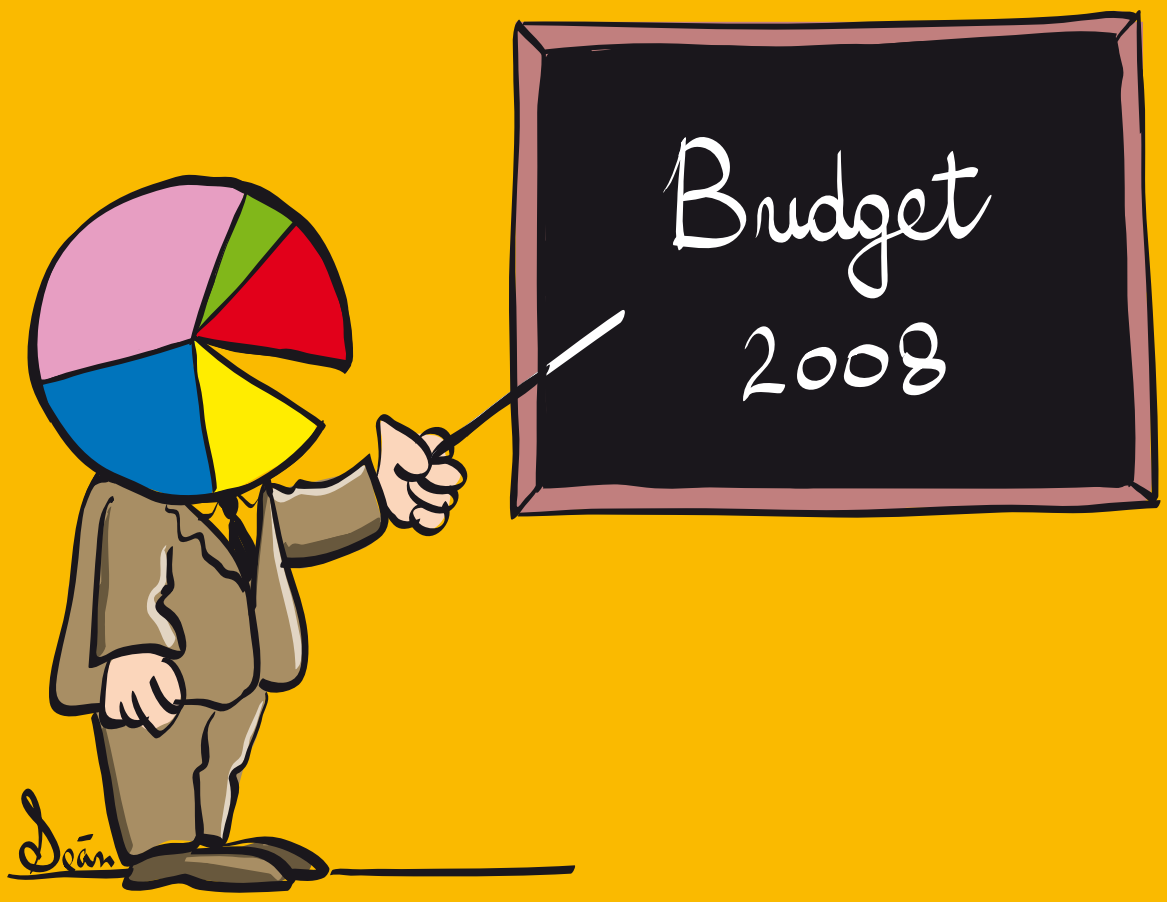

En mars 2003, les quarante-deux élus du Conseil Général ont défini dix politiques départementales. Parmi celles-ci, certaines sont des missions obligatoires des Départements (l'action sociale, l'entretien des voies de communication, des collèges, la sécurité...), d'autres des politiques volontaristes, mises en place au profit des Icaunais et des collectivités locales (culture, sport, aide aux communes...). Le 20 décembre dernier, l'assemblée départementale a examiné le budget primitif 2008 destiné à mettre en œuvre ces dix politiques. Celui-ci s'élève à 370 M€.

La période de préparation budgétaire représente, pour les élus, l'occasion de dresser le bilan des politiques engagées par le Conseil Général et de réfléchir aux actions nouvelles qui pourraient être mises en œuvre durant l'année suivante. *« Chaque département définit son calendrier,* explique Alain Loiseau, directeur général adjoint des Ressources, Aménagement du Territoire et Économie. *Dans l'Yonne, la démarche commence en novembre, avec le débat sur les orientations budgétaires (DOB), qui précède l'examen du budget primitif (BP) en décembre. Au cours du 1er semestre 2008, les élus se réuniront à nouveau pour examiner le compte administratif (bilan des comptes de l'année précédente), puis fin juin se tient la décision modificative n° 1 (DM1), appelée aussi budget supplémentaire. À cette occasion a lieu l'ajustement des dépenses et des recettes prévues au budget primitif et la reprise de l'excédent constaté au compte administratif, qui est ventilé entre les différents postes de dépenses. »* Plusieurs décisions modificatives peuvent venir s'ajouter à ce calendrier, afin d'ajuster les dépenses et les recettes en cours d'année.

Pas de comparaison à structure constante

Le budget 2008 présente une augmentation de 8,55 % par rapport à celui de 2007. Difficile cependant de le comparer à celui de l'année précédente, du fait de l'important transfert de personnels (TOS et ex-DDE) qui a fait passer le nombre d'agents du Conseil Général de 645 (fin 2005) à 1 720, et par voie de conséquence les dépenses de personnel de 34,4 M€ à 46,1 M€ (des compensations financières sont prévues par la loi) sans aucune création d'emploi inscrite au budget 2008.
La solidarité représentant la première compétence du Département, l'action sociale demeure le premier poste de dépenses (44 %), avec 162,5 M€ (5,9 % d'augmentation par rapport à 2007). Ainsi que le montre une enquête réalisée à la demande de l'Assemblée des Départements de France, le Conseil Général de l'Yonne dépense 40 euros de plus par habitant dans ce domaine que la moyenne nationale, avec 428 euros par an contre 388.
La politique d'action sociale compte plusieurs sous-politiques, dont celle de la famille et de l'enfant, qui subit une progression de 8,2 % pour atteindre 41,4 M€. Cette augmentation s'explique par l'évolution du nombre d'enfants placés (+ 87, soit + 7,7 %, avec une majorité de placements judiciaires et un accroissement des placements en établissement (pour info, le coût journalier du Foyer de l'enfance est de 151,7 euros), la mise en place de modes d'accueil alternatifs au placement comme les centres de jour, et la dernière phase de la réforme du statut des assistantes maternelles (professionnalisation qui entraîne une évolution des salaires de 6 %).

Les crédits alloués à la sous-politique personnes âgées augmentent de leur côté de 5,2 % (46 M€), tandis que ceux réservés aux personnes handicapées progressent de 5,1 % (42,9 M€), avec une montée en charge du versement de la prestation de compensation du handicap attribuée par la Maison départementale des personnes handicapées (créées par la loi du 11 février 2005 ; dépenses compensées par l'État). Dernier volet de la politique d'action sociale, l'insertion conserve un budget stable, avec 29,4 M€.

Élaboration d'un budget : mode d'emploi

➤ Le projet de budget est élaboré par le Président du Conseil Général, qui soumet le document à la discussion et au vote de ses collègues. *« Nous demandons aux différentes directions de nous transmettre les engagements pris les années précédentes ainsi que leurs propositions d'actions nouvelles,* explique Alain Loiseau, directeur général adjoint des Ressources, Aménagement du Territoire et Économie. *Après avoir regardé si les dépenses proposées sont vraiment nécessaires et se réaliseront réellement dans l'année, nous appliquons ce que l'on appelle « le triangle d'or » dans les finances : à savoir le dosage entre frais de structures (vérifier que des frais de fonctionnement n'augmentent pas de manière anormale), fiscalité et endettement (il y a des seuils à ne pas dépasser car une collectivité chargée en emprunts se prive de marge de manœuvre future). Le but étant d'arriver à un équilibre du budget : dépenses = recettes. »*

Des gymnases dans les treize cantons sans collège

La politique d'aménagement du territoire et du cadre de vie voit ses crédits augmenter de 16,5 % pour atteindre 41M€, les routes (28,9 M€) et l'aide au logement (+ 102 % avec 1,4 M€, répartis sous forme d'aides aux propriétaires individuels apportées par le CODAL et le CAL-PACT, aux communes, aux bailleurs HLM, aux FJT, etc.) représentant plus des deux-tiers de ce budget.
Autres facteurs d'accroissement : la politique volontariste de construction de gymnases dans les cantons sans collège (de 3,1 M€ en 2007 à 5 M€ en 2008), les opérations engagées à Auxerre et Sens dans le cadre du renouvellement urbain (2,3 M€ en 2008, soit +74,2 %), la politique de résorption des zones blanches en matière de téléphonie mobile (600 000 €), ainsi que l'accord de partenariat entre la ville d'Auxerre et le Département portant sur Auxerrexpo (contribution prévue sur quatre exercices ; 255 346 € en 2008). Également prévu au budget de la politique d'aménagement du territoire et du cadre de vie : l'achat de locaux pour l'agence territoriale routière de l'Auxerrois ((1,1 M€).

Les taux de la fiscalité locale 2008

Taxe d'habitation : 8,42 %

Taxe sur le foncier bâti : 13,65 %

Taxe sur le foncier non bâti : 35,33 %

Taxe professionnelle : 8,76 %

Le budget de la politique de l'éducation augmente de son côté de 4,6 % pour parvenir à 41 M€, le volet construction et entretien des collèges atteignant à lui seul 11,6 M€ (contre 9,6 M€ en 2007). Des travaux sont en cours aux collèges Paul Bert d'Auxerre, Mallarmé de Sens, Jacques Prévert de Migennes et Jean Bertin de Saint-Georges.
La gratuité des transports scolaires – autre politique volontariste du Conseil Général – reste assurée, pour un coût global de 20,7 M€, en augmentation de 3,8 % par rapport à 2007 (prix du fuel et du caoutchouc). Précisons que chaque élève transporté sur ligne régulière coûte 1 160 € par an, et 670 € sur ligne spéciale.

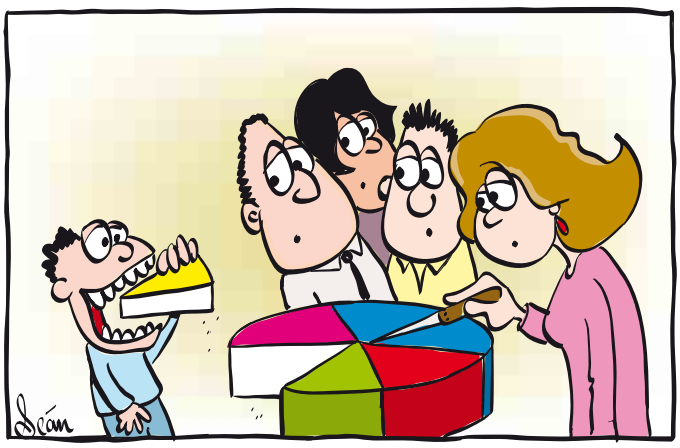

Une politique active de développement économique

La politique des interventions économiques voit son budget croître de manière substantielle : + 16 %, passant à 6,6 M€. Les interventions sont maintenues dans les sous-politiques de l'agriculture (avec une action nouvelle, le Plan végétal environnement, dispositif d'aides aux investissements à vocation environnementale pour le secteur végétal permettant la reconquête de la qualité des eaux), de l'agro alimentaire, du tourisme et de l'artisanat. Le Conseil Général continue de mener une politique active en soutenant Yonne développement, Yonne équipement (augmentation de capital prévue sur les exercices 2008 et 2009) et Yonne active création.
Autre secteur d'intervention du Département : la culture, dont le budget croît de 12,7 %. Il regroupe les subventions destinées aux Archives et à la Bibliothèque départementales, au château de Maulnes, à la conservation des musées, aux festivals (dont le Festival international musique et cinéma), à la mise en valeur du patrimoine historique privé, aux associations, etc., et atteint 6,7 M€. 1 M€ est attribué en 2008 à l'EPCC (Établissement public de coopération culturelle), nouvellement créé et intégrant l'École nationale de musique d'Auxerre. À noter dans les tablettes : une exposition au musée Zervos à Vézelay du peintre géorgien Pirosmani, à partir de septembre.
Autre augmentation, pour une dépense cette fois obligatoire : le budget sécurité, correspondant à la contribution départementale au SDIS (Service départemental d'incendie et de sécurité), affiche + 9,55 % pour atteindre 7,5 M€ en 2008 (3,3 M€ en 2002). Explication : l'augmentation de la part des communes ne pouvant être supérieure à l'inflation, le Conseil Général doit prendre en charge la différence.
Pour ses interventions en matière d'environnement (principalement l'IDEA, Institut départemental d'environnement et d'analyse, et la sous-politique des paysages et espaces naturels), d'aide au développement local (politique volontariste du département comprenant l'aménagement de l'espace, les équipements ruraux publics, les équipements touristiques, le patrimoine communal et intercommunal, la vie locale, la voirie ; 23,1 M€) et de sport, le Département maintient son effort financier.

Afin d'équilibrer le budget 2008, le Conseil Général a choisi de porter l'emprunt à 43 M€ (35 en 2007) et d'avoir recours à une augmentation du taux de fiscalité de 2,4 % (prenant en compte l'inflation de 1,6 %).

> L'ENTRETIEN

Henri de Raincourt, Président du Conseil Général de l'Yonne

« Une augmentation limitée de la fiscalité »

Comment caractériser le budget 2008 ?
Les difficultés d'élaboration du projet de budget primitif 2008 ne sont pas spécifiques au Département de l'Yonne. Elles sont liées à l'encadrement de l'évolution des dotations de l'État, puisqu'elles suivent l'évolution des dépenses de l'État pour 2008, soit + 1,6 %, c'est-à-dire l'inflation, et à la progression continue des dépenses de solidarité.
Le budget primitif 2008 se caractérise par une augmentation très nette de l'investissement (93,1 M€ contre 86,6 M€ en 2007, soit + 7,53 %) et une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement (moins de 5 % d'augmentation, hors transfert de compétence et internalisation du FUSL – Fonds unique de solidarité logement).
Il se caractérise également par une augmentation contrôlée de l'emprunt et minimisée de la dette fiscale. Faire évoluer l'emprunt à 43 M€ n'est pas un handicap pour le Département puisqu'il maintient un niveau suffisant pour ses investissements, et le remboursement progressif d'un certain nombre d'emprunts en 2007 et 2008 lui permet de conserver sa capacité à rembourser sa dette.

Pourquoi cette forte augmentation de l'investissement ?
L'investissement crée de la richesse. Que ce soient les investissements effectués par la collectivité elle-même (ils font travailler les entreprises locales – citons la construction des gymnases dans les cantons sans collège ou les travaux de rénovation des collèges), ou ceux réalisés par les communes à partir des subventions que leur octroie le Département.

Les zones d'activités vont s'étendre de manière substantielle…
L'année 2008 sera en effet une très grande année puisque après beaucoup d'efforts, plus de 100 ha vont être ouverts à la commercialisation dans l'ensemble du département. Cette opération va se renouveler sur trois exercices (subvention 2008 en progression de 41,2 %, pour atteindre 1,2 M€), ce qui portera la superficie totale des zones d'activités dans l'Yonne à 4 000 ha vers 2014.
J'en profite pour rappeler que le taux de chômage dans l'Yonne est de 7,4 %, soit inférieur à la moyenne nationale. En un an, il a diminué de 12,5 %, ce qui représente 1 224 chômeurs de moins. Yonne active création, qui a pour but d'aider à la création de TPE (très petites entreprises), a financé 160 projets en 2007 (contre 141 l'année précédente), ce qui a permis de créer ou de maintenir 340 emplois (245 en 2006).

Le Conseil Général a en charge la politique d'insertion. Quelles sont les avancées dans ce domaine ?
Pour moi, la meilleure insertion est celle qui peut se faire par le travail, et tous les services de l'insertion sont entièrement tendus vers la recherche de débouchés économiques. Nous commençons à constater une décrue du nombre d'allocataires : il y en avait 5 317 en octobre 2007, contre 5 432 en janvier de la même année.
En outre, il est intéressant de constater que sur les dix premiers mois de l'année 2007, les entrées dans le RMI étaient en baisse tandis que les sorties étaient en hausse de 13 %, ce qui donne des perspectives encourageantes.

Le budget 2008 est le dernier que vous présentez. Pourquoi avoir décidé de ne pas vous représenter ?
J'en profite pour rassurer ceux qui s'inquiètent pour ma santé : je ne suis ni malade – voire gravement malade comme je l'entends dire parfois –, ni à la conquête de la présidence du Sénat.
Cela fait 28 ans que je suis au Conseil Général, soit une génération. Et je pense que dans une société qui évolue, si l'on veut avoir une démocratie vivante, dynamique et représentative, il faut que les équipes se renouvellent. Or pour qu'elles se renouvellent, il faut qu'il y en ait qui partent, et d'autres, nouveaux, qui arrivent. Je suis dans cet état d'esprit-là.

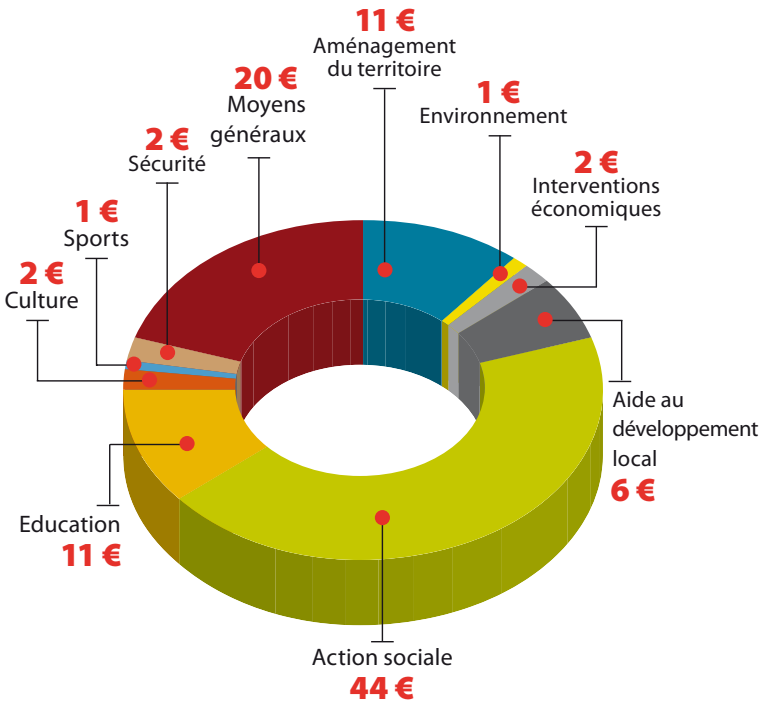

La ventilation des dépenses du Conseil Général pour 100 euros

Les poèmes visuels de *Jean-Paul Agosti*

Jean-Paul Agosti est le premier peintre français à avoir transposé dans la peinture les principes de la pensée fractale. Toutes les toiles de cet artiste installé à Joigny s'inspirent de la nature et de l'arbre, figure centrale de son œuvre.

Chez les Facchetti on est artiste de père en fils. Le grand-père paternel de Jean-Paul qui était peintre enseignait à l'Académie Brera de Milan. Il a fui le fascisme pour se réfugier en France. Son père, Paul, photographe talentueux, célébré par un livre paru à la fin de l'année dernière (Actes Sud), était aussi un galeriste réputé. Il a défendu après guerre le courant de l'abstraction lyrique et contribué à révéler en Europe, avec Jackson Pollock notamment, la peinture américaine en plein essor. Trois ans après la naissance du petit Jean-Paul en 1948, son père inaugure sa galerie, rue de Lille à Paris, où il expose, en véritable découvreur de talents, des peintres qui deviendront des géants de l'art du XX[e] siècle dont Riopelle, Dubuffet, Fautrier, et Michaux. *« Gamin, j'ai côtoyé tous ces artistes »*, souligne Jean-Paul Agosti qui devient au milieu des années 1960 l'assistant de Max Ernst. Au même moment, en 1965, il entre aux Beaux-Arts de Paris où il est l'élève du peintre André Chastel. Ses amis se nomment alors Philippe Starck, Gérard Garouste et Fassionos. Devenu peintre à son tour, il décide de troquer son nom de famille contre celui d'Agosti. *« Il n'était pas facile d'être artiste tout en portant le nom d'un marchand de tableaux. J'ai opté pour Agosti car je suis né au mois d'août. C'était aussi le nom de mon arrière grand-mère paternelle »*, explique-t-il.

Les quatre éléments

Fasciné par la nature et passionné par l'architecture des jardins, il réalise à ses débuts des œuvres très fragmentées, très organiques, à l'encre de Chine, en noir et blanc dans lesquelles on devine le chaos originel. Il expose à New York en 1977 puis un an plus tard dans la galerie paternelle un ensemble d'œuvres inspirées de son jardin de Gif-sur-Yvette. Ces tableaux pleins de fraîcheur qui expriment toute la poésie d'un monde perdu sont en décalage avec l'esprit de l'époque qui milite pour l'art conceptuel.
Après l'exposition sur le jardin de Gif, Agosti retournera puiser l'inspiration dans la nature, en forêt de Fontainebleau notamment. Il part désormais toujours du même sujet. Il décrit un bord de rivière ou de mare où la terre se mélange à l'eau dans lequel se mirent les arbres et le ciel.

« OPUS MAGNUM »
Jean-Paul AGOSTI – 2007
Acryl + feuilles d'or
TRIPTYQUE 3x120x120

Ses œuvres figurent l'intérieur d'une sphère, un microcosme où circulent les quatre éléments : l'air, la terre, le feu et l'eau. Il décompose la lumière à partir des couleurs primaires (bleu, jaune et rouge) et cherche à traduire le chaos originel en mettant en abyme ses images. Chaque fragment qu'il peint est lié à un ensemble plus important auquel il appartient. Ses toiles où tout est calme en apparence recèlent une révolution permanente. Rien ne change et tout change. Agosti capte le transitoire des choses, la permanence et l'évolution.

Il découvre dans le courant des années 1970 que cette perception de la réalité est issue de la pensée fractale. *« Je faisais déjà en peinture des choses qui se rapprochaient de la pensée fractale qui est un outil mathématique qui permet de comprendre et de produire un modèle de la réalité. »* Passionné par les sciences, et les mathématiques en particulier, Agosti rencontrera en 1975 Benoît Mandelbrot. Ce mathématicien polonais a été l'inventeur du mot « fractal ». Il a été le premier à présenter des images de synthèse fractales.

« Le tout de l'univers est présent en chacun d'entre nous puisque nos organismes contiennent en eux les particules nées dans les premières secondes de l'univers. [...] Chacun d'entre nous est une petite partie provisoire d'une espèce et d'une société, mais le tout de notre espèce est en nous, et dès notre naissance, la culture de notre société s'inscrit en nous », écrivait en 1999 le philosophe Edgar Morin en évoquant cette pensée.

Hymnes à la couleur

Il n'y a pourtant rien de cérébral ou d'abscons dans les grandes aquarelles ou huiles d'Agosti, peuplées de formes fragmentées et de détails morcelés agrandis. Ce sont des hymnes à la couleur, de véritables poèmes visuels emplis d'ors, de bleus et de rouges jubilants. Ainsi de l'*Arbre de vie*, un polyptyque de 7 panneaux exécuté en 1994 pour le collège André Malraux de Paron. Tout commence par une photographie prise en pleine nature. À partir de ces prises de vues, Agosti réalise des aquarelles qui lui servent de maquettes matricielles dans lesquelles il puise les thèmes de ses peintures. Autant de familles d'images qui se développent comme une arborescence. *« L'arbre est le thème central de mon œuvre, insiste l'artiste. L'image de l'arbre de vie hante depuis l'aube des temps l'inconscient collectif de l'humanité. Révélant la présence vibrante de la puissance cosmique, il symbolise tous les aspects du changement créateur et de la régénération par le centre, source unique de la transcendance. »*

Eric Tariant
etariant@cg89.fr

BIO EXPRESS

1948 :
naissance à Paris

1965 :
entre aux Beaux-Arts de Paris

1975-76 :
rencontre le mathématicien polonais Benoît Mandelbrot et découvre la pensée fractale

1991 :
s'installe à Joigny avec sa famille

1994 :
expose aux musées de Sens

1996 et 2003 :
expose à la galerie Thessa Herold à Paris

2005 :
expose au musée de Lodève

Voir et acheter :

Les œuvres de Jean-Paul Agosti sont exposées en permanence à la galerie Pascal Lorain, 32 rue Jean Mermoz, 75008 Paris. Tél. : 01 42 56 38 99

Le digicode a été inventé dans l'Yonne

Bob Carrière, l'inventeur du digicode, s'est éteint le 8 octobre dernier au Champion, hameau de Bœurs-en-Othe où il passait tous ses week-ends depuis 1968.

Bricoleur de génie, Bob Carrière a simplifié la vie quotidienne de ses contemporains.

« 24 B 17 ». Qui n'a pas déjà dû composer un code pour pénétrer dans un immeuble ! Mais saviez-vous que le digicode a été inventé dans l'Yonne en 1970, précisément au Champion, hameau de Bœurs-en-Othe ? Né de l'imagination de Bob Carrière, un savant astucieux à la recherche d'un objet destiné à simplifier la vie quotidienne de sa famille…

« Nous résidions la semaine à Paris dans un appartement et nous avions aménagé un petit studio à chacun de nos enfants, explique Gina Carrière. *Chaque fois qu'ils entraient ils sonnaient pour que nous allions leur ouvrir, donc nous étions dérangés tout le temps. Un jour, mon mari regardait Popeye à la télé qui cachait sa bière dans son réfrigérateur protégé par un code à composer sur son téléphone. C'est comme ça qu'est née l'idée de créer le digicode… »*

Appelé d'abord « Digiclé », un brevet et une marque déposés en 1970, le prototype à cadre de bois a constitué durant des années le sésame de l'appartement parisien. En 1975, Bob Carrière dépose le brevet du Tempogache, qui permet de temporiser le temps d'ouverture de la porte. Le nom « digicode » apparaît en 1989, déposé lui aussi par la société DigiFrance créée par Bob et son épouse Gina Carrière : *« Nous n'avions déposé qu'un brevet français pour l'ouverture de portes. Or il existe de nombreuses applications (démarrage de voitures, d'avions…), internationales, mais nous ne nous en étions pas rendu compte. En outre en électronique il suffit qu'un composant change pour que l'invention ne soit plus la vôtre. Nous avons été beaucoup copiés… »*

Des inventions à la pelle

Ancien directeur général France et Afrique francophone de la société Cooper Tools, Bob Carrière était un bricoleur de génie *« qui avait toujours l'esprit d'inventer des choses utiles. Avant tout le monde, il avait déjà bricolé le téléphone sans fil simplement parce que nous avons une grande maison ; mais nous n'avions pas l'argent nécessaire pour mener à terme le projet. »*

D'autres inventions sortiront de l'esprit fertile de ce grand amateur de jazz : le « Moto-verrou » électrique, un verrou

doté d'un moteur électrique dont le brevet a été déposé en 1974 et la marque en 1987. Le « Sonoclé », un système anti-effraction pour lequel il remportera la médaille d'argent au salon Bâtimat en 1979. Le « Clavier anti-vandales » (brevet déposé en 1985), un clavier incassable que l'on a pu voir sur des bornes d'information (bureaux de poste, aéroports...). Les « claviers vitrosensitifs » également, utilisés sur les tables de cuisson à induction (brevet déposé en 1990) ou encore le « Water-bip », un appareil original qui sonne lorsque les plantes d'appartement sont à sec (brevet non déposé)...

La retraite, Bob Carrière ne saura jamais ce que cela signifie. La société Digi-France vendue à des Suisses, il devient secrétaire général du GFIE (Groupement des fournisseurs d'industrie électronique). Et deux mois avant son décès, *« je jouais au Scrabble avec une amie lorsqu'il est venu nous présenter un jeu qu'il avait inventé à partir de l'alphabet : le Vocabulette*, se souvient son épouse. »

Bob Carrière est décédé le 8 octobre dernier dans sa maison du Champion. Il a choisi d'être incinéré à Auxerre, dans ce département d'adoption qui lui était si cher. En hommage, le 2 février la municipalité de Bœurs-en-Othe inaugurera, au Champion, une « rue Bob Carrière ».

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

> L'ENTRETIEN

Jean Marchand, Conseiller général de Cerisiers

Un nouveau gymnase à Cerisiers

Les travaux du gymnase de Cerisiers arrivent-ils bientôt à terme ?

Le Conseil Général a décidé de doter d'un gymnase les 13 cantons du département qui ne possèdent pas de collège. Cette opération va être réalisée en trois tranches. Dans la première figurent les cantons de Flogny-la-Chapelle, l'Isle-sur-Serein, et Cerisiers dont les gymnases ont été construits en 2007. Celui de Cerisiers sera livré en ce mois de février 2008. Le coût des travaux s'élève à 1,55 million d'euros. L'investissement est financé par le Conseil Général tandis que les frais de fonctionnement seront à la charge du Syndicat intercommunal à vocation unique. Ce gymnase permettra de développer de nouvelles activités sportives dont le basket-ball, le hand-ball et la gymnastique.

D'autres travaux sont-ils actuellement en cours dans le canton ?

Deux cantons, Quarré-les-Tombes et Cerisiers sont, à ce jour, encore dépourvus de maison de retraite. Il était important que Cerisiers, dont la population est plus âgée que la moyenne départementale, puisse accueillir des personnes âgée dépendantes. La construction de la maison de retraite a démarré en avril 2007. Elle accueillera, lors de son ouverture prévue en 2009, plus de 70 personnes. Les travaux seront financés à hauteur de 30 % par le Conseil Général. Par ailleurs, plusieurs salles des fêtes vont voir le jour prochainement dans le canton. L'une est en train d'être achevée dans la commune de Villechétive. Les travaux de la salle des fêtes de Bœurs-en-Othe ont commencé en fin d'année 2007. Une troisième est en projet à Cerisiers.

> LE CANTON EN CHIFFRES

Population : 2 751 habitants
Superficie : 145,8 km²
Densité : 19 hab/km²
Conseiller Général : Jean Marchand
8 communes :

- Arces-Dilo : 593 hab.
- Bœurs-en-Othe : 293 hab.
- Cérilly : 54 hab.
- Cerisiers : 915 hab.
- Coulours : 158 hab.
- Fournaudin : 131 hab.
- Vaudeurs : 473 hab.
- Villechétive : 149 hab.

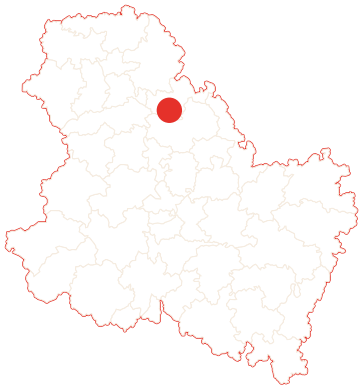

Tournoi international de Sens, les 16 et 17 février

Judo : les juniors sur le tatami !

L'Alliance Sens Judo organise, les 16 et 17 février à la salle omnisports, rue René Binet à Sens, la 14e édition de l' Open Jeunes. Un tournoi labellisé international ayant obtenu, cette année, le label Olympique 2008.

Pour la 8e année consécutive, plusieurs équipes étrangères sont invitées (Italie, Espagne, Suisse, Roumanie, Israël, Maroc, Autriche, République tchèque, Angleterre, Hollande, Allemagne, Luxembourg, Portugal, Brésil, Pays-Bas, Écosse, Suède, Hongrie, Pologne...). Depuis plusieurs années, le nombre de délégations étrangères ne cesse de progresser et devient de plus en plus important. Par exemple, les années passées, les délégations de Roumanie, Suisse, Moldavie, Russie, République tchèque, Monaco, Israël, Biélorussie, Hollande, Suède, Angleterre, Belgique, Écosse et Ukraine ont participé à cet Open Jeunes, ainsi que l'équipe de France Juniors masculins et féminins et tous les pôles France et pôles Espoirs, regroupant ainsi plus de 600 judokas. Un véritable brassage des différents types de judo. Car le judo israélien, par exemple, n'a rien à voir avec celui pratiqué en Moldavie ou en Angleterre. D'où la promesse d'un spectacle de haute qualité, de toute beauté... Et GRATUIT.

L' Open Jeunes de Sens est une compétition individuelle par catégorie de poids, ouverte aux judokas juniors féminins et masculins de 1989, 1990, 1991, et fait partie du « circuit tournoi ». Il donne donc lieu à un classement qui permet d'accéder directement à la phase finale des championnats de France Juniors masculins et féminins.
Au programme, le samedi 16 février, de 10 h 45 à 18 h, les Juniors féminins, et le dimanche 17 de 8 h 45 à 19 h, les Juniors masculins.
Ce tournoi sera suivi cette année d'un stage national à Sens, avec la participation des 4 pôles France, qui entraînent notre élite nationale.

➤ **Contact : Alliance Sens Judo.**
15 Rue Poincaré – Sens. Tél. : 03 86 65 29 38

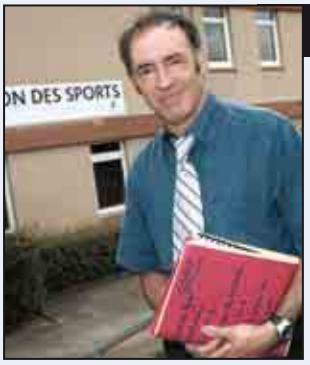

> L'ENTRETIEN

VINCENT VALLÉ, PRÉSIDENT DU CDOS (COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF)

« 2007 : une année sportive d'excellence »

Qu'est-ce que le CDOS ?

Le Comité départemental olympique et sportif de l'Yonne existe depuis 1983. Il a pour vocation de coordonner le développement du sport dans le département et de proposer des projets nouveaux, en collaboration avec ses partenaires que sont le Conseil Général et la Direction départementale jeunesse et sport. Le CDOS est constitué de 21 élus provenant des 55 comités départementaux fédérés, et compte quatre commissions : fonctionnement, vie sportive, sport et nature, développement.
Un plan de développement 2005-2009 définit nos objectifs pour les années à venir. Parmi les chantiers en cours figure la formation : chaque année d'octobre à février nous mettons en place des cycles à destination des dirigeants bénévoles, financés par les subventions qui nous sont accordées.

Le département de l'Yonne est-il sportif ?

L'Yonne compte environ 850 clubs et 86 000 licenciés. En tête on trouve le football, le tennis, la gymnastique volontaire et le judo. Cependant de nombreuses personnes pratiquent en dehors de toute licence, d'où notre projet « Pékin sur Yonne » pour 2008, année des jeux Olympiques en Chine. Nous serons présents à une douzaine de manifestations de masse ou de haut niveau afin de promouvoir la pratique sportive et d'inciter les pratiquants à se diriger vers les clubs, où ils trouvent une qualité d'encadrement offrant la possibilité de progresser, une protection juridique et bien sûr la convivialité.

Quels sont les autres réalisations et projets du CDOS ?

L'organisation en octobre dernier d'une « Soirée de l'esprit sportif » pour mettre en valeur non pas les mauvais comportements dans le sport, mais l'exemplarité et le beau geste, en récompensant des arbitres jeunes ou expérimentés, des dirigeants exemplaires, des clubs méritants, etc.
À venir, la mise en place d'un réseau de jeunes dirigeants pour œuvrer au développement du sport départemental ; d'un annuaire électronique du mouvement sportif (en ligne sur le site du CDOS). La pérennité du CRIB (Centre de ressources et d'information des bénévoles), animé par Marion Joannis, dont le rôle est d'aider gratuitement les bénévoles à monter leurs dossiers administratifs, à préparer une assemblée générale, etc.
La mise en place de la CDESI (Commission départementale des espaces, sites et itinéraires des sports nature), pilotée par le Conseil Général, et le suivi du dossier de la nouvelle Maison des sports que l'on attend avec impatience car les locaux actuels sont trop petits.

Un qualificatif pour décrire l'année 2007 ?

Nous avons eu une année 2007 sportive d'excellence dans l'Yonne. Aux côtés des grands événements de dimension internationale comme le match France-Géorgie et le Tour de France, ont eu lieu de nombreuses manifestations nationales : la coupe de France féminine de volley (Auxerre), le championnat de France de vol à voile (Chéu), le championnat de France VTT Ufolep (Avallon), le championnat de France de gymnastique (Auxerre)…
Cela témoigne de deux volontés : celle du Conseil Général de participer financièrement pour que le département de l'Yonne soit une vitrine du sport, mais aussi celle des bénévoles du monde sportif de s'investir dans l'organisation de manifestations.

➤ **Contact : Comité départemental olympique et sportif.** Maison des sports, 12, bd Gallieni, 89000 Auxerre.
Tél. : 03 86 52 09 92. Par mail : cdos89@wanadoo.fr Sur Internet : www.yonne-olympique.com

Cyrille Carré, meilleur sportif 2007

La 13e Nuit du Sport, organisée le 17 janvier par le Conseil Général, *L'Yonne Républicaine* et *France Bleu Auxerre* en partenariat, et avec le concours du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), a couronné le kayakiste auxerrois Cyrille Carré, champion du monde de canoe kayak biplace vitesse, au Théâtre d'Auxerre. Il succède à Brigitte Bec, sacrée meilleure sportive l'an passé. Cette soirée, animée par le Cirque Star, qui a proposé de superbes numéros, et parrainée par deux grands champions, Céline Géraud (Judo) et Brahim Asloum (Boxe), a donc récompensé les sportifs les plus méritants du département, des espoirs à l'élite, tant au niveau de leurs résultats que de leur implication, mais également les clubs et les équipes ainsi que les bénévoles au titre de leurs actions en faveur du mouvement sportif.

➤ **Retrouvez le palmarès complet sur notre site Internet www.lyonne.com**

Le château de Noyers resurgit

On connaissait son existence mais on n'en voyait rien. Depuis plusieurs années, l'association du Vieux Château de Noyers sort de terre les vestiges de l'un des plus gros châteaux médiévaux de Bourgogne.

Plus d'une vingtaine ! Tel était le nombre de tours du château de Noyers, situé sur le promontoire surplombant le Serein à la sortie du village par la porte de Tonnerre. Détruit, pillé puis recouvert de végétation, il resurgit peu à peu de terre grâce à la détermination d'une association, qui ne se résout pas à voir disparaître l'un des plus gros châteaux médiévaux bourguignons (8 ha au sol).

« Le château de Noyers est apparu mystérieusement, raconte Daniel Robert, président du Patrimoine oublié – Association du Vieux Château de Noyers. *Les premiers écrits datent des XI^e^-XII^e^ siècles. »* De forme triangulaire, il était bordé de deux côtés par une falaise et du troisième côté par un plateau, point de faiblesse barré par deux fossés. Commanditées par l'évêque Hugues de Noyers, qui durant la période de minorité du seigneur avait la charge du château (1196 – 1206), ses tours témoignent d'un savoir-faire innovant pour l'époque : *« Certainement en contact avec ce qui se passe au Louvre de Philippe-Auguste, il a fait concevoir des tours avec des bases talutées très importantes que l'on peut comparer à celles de Provins »*, explique Fabrice Cayot, auteur d'une thèse sur l'histoire du château.

Comparer les informations avec la réalité du terrain

Autre originalité, le système de circulation des tours : *« Des poternes procurent une possibilité de fuite ou d'attaque des ennemis. Cette défense active est assez rare dans la région à cette époque. Le château était quasiment imprenable. Fief en franc-alleu, il a été tenu de manière presque indépendante par les seigneurs de Noyers jusqu'à Miles X, maréchal de France occupant de hautes fonctions à la Cour, au début du XIV^e^ siècle. »* Le territoire du château s'étend alors d'Arcy-sur-Cure aux limites du Tonnerrois.

Au début du XV^e^ siècle, la duchesse de Bourgogne rachète le château et en fait l'une de ses propriétés. *« Une chance*, explique Fabrice Cayot, *car ainsi de nombreux documents sont entrés aux Archives de Dijon. L'un des enjeux de l'association serait, dans l'avenir, de confronter ces informations avec la réalité du terrain. Ce site a un énorme potentiel : en grattant les archives et la terre, on met*

au jour des vestiges impressionnants… » Comme les deux tours sur lesquelles des dizaines de bénévoles [1] s'affairent, chaque été, en juillet et en août. L'objectif de l'association est de restaurer intégralement l'une d'elles, jusqu'au toit de tuiles (l'archéologie a retrouvé des milliers de morceaux de céramique de construction), mais de laisser l'autre inachevée.

« Le château est passé de mains en mains durant les guerres de religion (le prince de Condé y a vécu) puis a été occupé par un seigneur sanguinaire qui terrorisait la région, le baron de Vitteaux, jusqu'à ce que Henri IV le chasse et détruise le château, en 1599 », raconte Daniel Robert. Les villageois prendront ensuite les pierres et se mettront à cultiver de la vigne sur ses terres (elle disparaîtra au XIX[e] siècle du fait du phylloxéra)…

Le « Gargouillosium »

Soutenue par la Région, le Conseil Général, l'Europe et divers mécènes locaux comme Rocamat, Lafarge ou Vallourec, l'association s'inscrit dans un triple objectif : archéo-historique (consolidation et restauration des ruines, recherches archéologiques – un niveau de couche protohistorique a même été mis au jour), environnement-paysage (mise en valeur du site) et culturel. Chaque année, au 15 août, s'y tient une drôle de manifestation : le « Gargouillosium ». *« Nous fournissons un bloc de pierre à des gens qui ont trois jours pour en sortir une gargouille »*, résume Daniel Robert. L'année dernière a été organisée une « nuit africaine » avec flambeaux, danseurs et musiciens, dont les spectateurs se souviennent avec enthousiasme. Devant le succès remporté par l'édition 2007, l'association a décidé d'organiser une édition 2008. Des projets, elle en a d'autres : la plantation de 2 000 m² de vigne par exemple, ainsi que l'installation d'un musée contemporain de plein air, le long des 5 km de sentier balisé… Une façon originale de faire rimer nature et culture.

(1) L'association est membre de l'Union REMPART (Réhabilitation et entretien des monuments et du patrimoine artistique), qui rassemble 170 associations du patrimoine en France et recrute des bénévoles dans plusieurs pays du monde.

En pratique

Le Patrimoine oublié
Association du Vieux Château de Noyers, rue du Poids du Roy, 89310 Noyers-sur-Serein.
Tél. : 03 86 82 61 73
Email : contact@lepatrimoineoublie.fr
www.lepatrimoineoublie.fr

Visites guidées toute l'année sur réservation. 50 € par groupe.

- Fête des 10 ans de l'association le samedi 16 août sur le site.
- Gargouillosium les 15, 16 et 17 août.
- Un chemin, la Trine, mène en 300 marches au château depuis les bords du Serein.
- Un sentier balisé de 5 km permet de faire le tour du site du château, avec deux belvédères.

À lire :

- « Le Patrimoine de Noyers et de ses alentours ». 20 €. Renseignements sur les points de vente auprès de l'association.

Les stages :

- Stages de restauration. Deux semaines. 60 €. Inscription auprès de REMPART (www.rempart.com)
- Stages de taille de pierre. Une semaine. 250 €. Du 21 au 27 juillet et du 11 au 17 août.
- Stage de sculpture sur pierre. Une semaine. 250 €. Du 11 au 17 août.

La science au service de l'histoire

« Nous effectuons des relevés topographiques assez fins ainsi que des recherches en géophysique, qui permettent de retrouver des fondations dans le sol sans y toucher, indique Daniel Robert, lui-même géophysicien. L'électrique fonctionne très bien : nous injectons des courants dans le sol et suivant la réponse reconstituons sa nature. Cela nous permet de construire petit à petit un modèle pour le château. »

Des mesures en électromagnétisme ont également été effectuées en partenariat avec l'université Paris-VI. Toutes ces informations sont présentées sur le site sur des panneaux d'information, avec les clichés pris en vol par la base de Reims.

DÉBAT

Les vins de terroir

Quarante-cinq pays produisent aujourd'hui du vin et le vendent en dehors de leurs frontières. Alors qu'ils n'étaient qu'une vingtaine il y a trente ans. L'arrivée sur le marché mondial de nouveaux pays producteurs a débouché sur une crise viticole et ses symptômes bien connus : surproduction, mévente, baisse des prix. Les viticulteurs de l'Yonne semblent avoir été plutôt épargnés par cette crise. Comment ont-ils répondu aux défis de la mondialisation ? Les viticulteurs Jean-Hugues Goisot, établi à Saint-Bris-le-Vineux, et Jean-Paul Durup, à Chablis, nous livrent leurs analyses.

Comment faire entrer la viticulture bourguignonne dans l'ère de la mondialisation sans qu'elle perde son âme, sans qu'elle renonce à l'excellence de ses produits ?

Jean-Hugues Goisot : La Bourgogne est entrée depuis longtemps dans la mondialisation, depuis que les transports ont permis d'expédier des vins sur tous les continents. On retrouve les plus grandes appellations de la Bourgogne dans le monde entier. Mais nous sommes ici en Bourgogne, sur des marchés de niche. Les volumes sont très limités comparés à ceux du Bordelais ou des vins du Nouveau Monde. C'est ce qui permet de pouvoir aborder la mondialisation de façon plus sereine à condition de garder nos valeurs.

Jean-Paul Durup : La France est toujours un des pays leaders sur le marché mondial du vin, même si elle est de plus en plus concurrencée par les vins dits du Nouveau Monde. Il existe deux approches : l'une qui privilégie le marketing, l'autre le terroir, comme c'est le cas en France. Nous produisons, depuis des siècles, des vins avec une certaine typicité. Celle-ci tient au climat, à la nature géologique des sols, à l'exposition des vignes, à la pente et à la vie microbienne du sol. Tous ces éléments confèrent aux vins une expression unique. On trouve d'un autre côté des vins marketing qui sont des vins plaisants au goût des consommateurs.
Les vins français ont une carte importante à jouer. Ils répondent très bien aux exigences des connaisseurs ; à tous ceux qui recherchent des produits qui ont une personnalité et une originalité. Les consommateurs non avertis peuvent, eux, plus facilement se reconnaître avec les vins de cépages qui sont des vins faciles. Tout le monde peut faire des vins de cépage. Mais indiquer le cépage sur une étiquette comme on le fait sur les vins de Bourgogne génériques est regrettable car l'on ne valorise alors que l'un des composants, le cépage, au détriment du terroir et de l'appellation régionale. Le principal problème des vins de cépage français tient à leur coût de production qui est nettement plus élevé que celui des vins chiliens, argentins ou sud-africains, par exemple.

L'offre viticole française pâtit-elle vraiment de sa complexité ? Cette diversité perturbe-t-elle les consommateurs peu aguerris ?

Jean-Hugues Goisot : Il est vrai que la Bourgogne compte une très grande variété de vins. Il y a plus de cent appellations, soit près du quart des AOC. On peut déguster sous la même appellation de Bourgogne et avec un même cépage deux vins tout à fait différents. C'est une difficulté mais aussi une grande richesse que cette mosaïque de parfums et de goûts.

Jean-Paul Durup : Cette diversité déconcerte sans doute les consommateurs peu aguerris. La France possède un atout exceptionnel qui est la notion d'appellation d'origine qui permet au consommateur de connaître la provenance de tel ou tel vin. Mais l'AOC peut s'avérer très difficile à comprendre pour le consommateur de base. Ces deux systèmes peuvent cependant très bien coexister. Les vins de cépage permettent aux nouveaux consommateurs de faire leurs premières armes. Ces derniers pourront ensuite passer à l'appellation régionale et à l'appellation communale, aux premiers puis aux grands crus.

La solution à la crise viticole française passe-t-elle par la création de marques ou de vins de cépage plus facilement identifiables par les consommateurs ?

Jean-Hugues Goisot : La crise viticole que l'on a

face à la mondialisation

Jean-Hugues Goisot

Jean-Paul Durup

connue a été davantage ressentie dans le sud de la Bourgogne que dans le nord. C'est en effet au sud de la région que l'on trouve le plus grand nombre de vignerons qui se cantonnent à la production de raisins qu'ils commercialisent à des caves coopératives et à des négociants. Ces viticulteurs sont entièrement dépendants des structures de commercialisation.

L'Yonne a été épargnée par cette crise, car beaucoup de vignerons vendent une partie de leurs récoltes en marché direct. Ils ne dépendent pas d'une tierce personne pour commercialiser leurs produits. Nous avons la chance, en outre, de pouvoir vendre une part importante de notre production à Paris.

Il y a deux façons de concevoir le vin. On peut soit s'appuyer sur un terroir avec ses spécificités particulières comme les vins de l'Yonne.

Soit concevoir de toutes pièces un vin en recherchant ce que souhaite le consommateur. On va alors élaborer un vin en choisissant le cépage, la vinification et habiller le tout à grand renfort de campagnes de marketing qui permettront d'écouler la production. C'est cette démarche qui a été initiée il y a une dizaine d'années dans les vignobles du Nouveau Monde et dans quelques vignobles de France.

S'agissant des marques, elles existent depuis longtemps en Bourgogne. Vous n'achetez pas un meursault ou un volnay, mais un Lafon, ou un de Montille, le nom du viticulteur devient une marque. Il n'est intéressant de commercialiser sous des marques comme le font les pays du Nouveau Monde que si vous produisez des volumes très importants. En outre, nous serons toujours trop chers sur le marché très concurrentiel des vins de cépage car nos coûts de production sont plus élevés et nous risquerions de disparaître dans l'uniformité de l'offre.

Jean-Paul Durup : Les marques jouent un rôle très important. Une marque n'existe vraiment que quand elle est comprise par le consommateur, qu'elle est reconnue par lui. Il y a deux manières de voir les choses. Des appellations françaises ou étrangères comme chablis, bourgogne, champagne ou chianti sont des marques. Mais établir une marque au niveau mondial nécessite beaucoup d'énergie et des investissements considérables. La maison Gallo, une des plus grosses structures mondiales, a investi, à elle seule en Grande-Bretagne, un budget de marketing et de communication équivalent à celui de l'ensemble des vins français. Peu de maisons françaises disposent de budgets de promotion importants. À nous, vignerons, de voir comment asseoir, avec l'appui de l'interprofession, notre propre marque au niveau mondial, en nous appuyant sur notre appellation qui constitue notre patrimoine collectif.

Propos recueillis par Eric Tariant

La version intégrale de ce débat est disponible sur notre site internet : www.lyonne.com

➤ **Contact :**

Domaine Ghislaine et Jean-Hugues Goisot.
30, rue Bienvenu-Martin
89530 Saint-Bris-le-Vineux.
Tél. : 03 86 53 35 15 – www.goisot.com

Jean Durup & Fils.
4, Grande Rue – 89000 Maligny.
Tel : 03 86 47 44 49
www.durup-chablis.com

➤ **Lire : Le goût et le pouvoir de Jonathan Nossiter (Grasset 2007).** L'auteur du documentaire *Mondovino* sorti en salles en 2004 poursuit, ici, son combat pour le terroir et contre l'uniformisation planétaire du goût, contre les vins denses, « surcharpentés », « parkérisés ».

« *Le social et l'environnement* doivent aller de pair »

Aurélie Trouvé, coprésidente d'ATTAC France, était l'intervenante principale du Forum social local 89 (FSL 89), qui s'est tenu le 26 janvier à Auxerrexpo.

Le FSL 89 a eu lieu à l'occasion de la journée décentralisée du Forum social mondial, le 26 janvier 2008. Quels sont les objectifs du FSM ?
Le Forum social mondial a été créé en 2001 à Porto Alegre (Brésil) en réaction au Forum économique mondial de Davos (Suisse), qui réunit chaque année les élites des grandes entreprises ainsi que des représentants des gouvernements, et qui a été un pionnier dans l'impulsion des politiques néolibérales.
L'idée est d'opposer un système économique et social qui mette en avant, non pas le droit de la concurrence au profit des détenteurs de capitaux, mais l'ensemble des droits humains fondamentaux au profit de l'ensemble des citoyens. Le FSM, grand rendez-vous international du mouvement altermondialiste, constitue un espace de débats et de propositions. À côté du FSM, il y a des Forums sociaux continentaux et des Forums sociaux locaux, dont celui de l'Yonne.

Les thèmes du FSL 89 sont le social et l'environnement. En quoi sont-ils compatibles ?
Pour le mouvement altermondialiste, le social et l'environnement vont ensemble. Nous pensons que c'est le système actuel, basé sur le néolibéralisme, le libre-échange et la mise en concurrence de tous les systèmes sociaux et fiscaux, qui entraîne la dégradation du social et des ressources naturelles. Il faut remettre

en cause le modèle économique actuel basé sur la rentabilité des profits financiers pour répondre à des exigences sociales et écologiques, et je dirais même à l'impératif écologique.

Pouvez-vous nous citer des exemples concrets ?
La forte réduction des consommations énergétiques passe par la réduction des transports privés, indissociable d'investissements dans les transports en commun et d'une redistribution des richesses par une nouvelle fiscalité, afin que les plus pauvres ne soient pas pénalisés. Prenons l'exemple de la taxe carbone proposée au sortir du Grenelle de l'environnement : elle doit taxer de la même façon pauvres et riches, et pour les entreprises être compensée par une diminution des cotisations sociales, cela nous paraît inacceptable car on oppose le social et l'écologie.
Autre exemple : l'agriculture. Nous voulons une agriculture sociale, écologique et solidaire avec les autres pays, notamment les plus pauvres. Cela passe par un retour à une intervention forte de l'État pour une régulation des échanges protégeant nos agriculteurs par rapport à des prix mondiaux qui ne prennent pas en compte les conditions sociales et environnementales ; et une meilleure répartition des aides à destination d'une agriculture écologique et génératrice de davantage d'emplois.

De quoi avez-vous encore parlé à Auxerre ?
Je suis revenue sur le Grenelle de l'environnement et sur les revendications principales de l'Alliance pour la planète qui n'ont pas été prises en compte. L'écologie est politique et les urgences actuelles exigent d'aller bien au-delà de ce qui s'est décidé, pour une transformation profonde de nos modes de consommation et de production.

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

L'AGENDA DU MOIS

THÉÂTRE > CONCERT > DANSE > EXPOSITION > THÉÂTRE > CONCERT > DANSE

Pour faire connaître vos manifestations : 03 86 72 85 47 – dircom@cg89.fr

THÉÂTRES

AUXERRE

QUATRE ACTES AVEC OLGA

De Valérie Durin – Avec Valérie Durin et Pascal Gleizes

1er février à 20 h 30

TERRIENS

Théâtre – conte. Entre réalité et fiction, l'humoriste, comédien et conteur, Yannick Jaulin, nous questionne avec rire et tendresse sur nos irrésistibles besoins de possession. Il nous emmène dans un bac à sable géant pour mieux sillonner les territoires de l'enfance.

5 février à 20 h 30 et 6 février à 19 h

LA NUIT DU PIANO

Musique. Les jeunes virtuoses se retrouvent autour de Schumann (Carnaval op.9), Ravel (Miroirs), Beethoven (Sonate n° 13 op.27 n°1 en mi bémol majeur), Schubert (Moment Musical n° 2 en la bémol majeur D780 et Wanderer Fantaisie op. 15), Wagner/Liszt (Ouverture de « Tannhauser »).

2 février à 19 h

TROIS SŒURS

Théâtre. L'œuvre la plus romanesque de Tchekhov, explorée par la Cie du Matamore. Trois sœurs guettent le bonheur dans un horizon obstrué. Et si le bonheur n'existait pas, que l'on pouvait uniquement le désirer?

26, 27 et 28 février à 19 h

Contact théâtre d'Auxerre : 03 86 72 24 24 www.auxerre-le-theatre.com

SENS

Théâtre municipal de Sens, 21 boulevard Garibaldi. Tél. : 03 86 83 81 00

LA VIE AU CHANT

Spectacle lyrique conçu pour sourire et dont l'argument imaginé par Mireille Campioni pourrait être : « Échangerait deux opéras dramatiques en cinq actes pour une heure de légèreté. »
Par la compagnie Archipel – Interprètes : Mireille Campioni (soprano), Jean-Dominique Burroni (piano et arrangements), mise en scène : Christian Fregnet

1er février à 20 h 30

LA CONTREBASSE

De Patrick Süskind, mise en scène : Jean-Michel Boch, interprète : Fred Tournaire. Cette pièce de théâtre signée Patrick Süskind, bien moins connue que son premier roman Le Parfum, a été rendue célèbre par le regretté Jacques Villeret.
Le comédien, Fred Tournaire, entre dans la peau de ce Don Quichotte de l'archet qui est tout, sauf triste !

8 février à 20 h 30

EN ATTENDANT LE SONGE

D'après William Shakespeare, mise en scène : Irina Brook, interprètes : Vincent Berger, Jerry Di Giacomo, Cyril Guei, Gérald Papasian, Christian Pélissier, Augustin Ruhabura.
Cette création d'Irina Brook inaugure et expérimente une façon différente de convoquer le public. Il s'agit de retrouver le sens de la fête qui accompagnait les représentations des spectacles ambulants, joyeux, directs, s'adressant à tous. Ludique du début à la fin, cette conception du Songe associe Shakespeare et le théâtre burlesque dans un grand éclat de rire.

29 février 2008 à 20 h 30

MUSÉES ET EXPOSITIONS

AUXERRE

SCULPTURES DE SOPHIE-MATHILDE TAUSS

Sculptures en bronze travaillées sur modèle vivant

Musée Leblanc-Duvernoy, 9 bis rue d'Egleny – Jusqu'au 3 mars

Contact : 03 86 18 05 50

« ALICE ET PETER, MYTHOLOGIE DE L'ENFANCE »

En accompagnement des « Entretiens d'Auxerre » sur le thème « Nos enfants ».

Musée abbaye Saint-Germain – Salle Image – Jusqu'au 25 février – Contact : 03 86 18 05 50

COMMUNICATION ANIMALE

Le chien aboie, l'alouette tirelire... Mais ils ne sont pas les seuls à s'exprimer !
Le poisson rouge, la girafe ou la bactérie aussi échangent des informations avec leurs congénères. C'est pourquoi le muséum a choisi de s'intéresser à la communication animale... le tout dans des décors construits par l'équipe du musée.

Jusqu'au 24 février au muséum d'Auxerre – 5 bd Vauban – du lundi au vendredi et le dimanche de 13 h 30 à 17 h 30 – Contact : 03 86 72 96 40

AUXERRE

ADIAMOS, « L'IMPÔT, UNE PASSION FRANÇAISE »

Documents, affiches

Du 15 février au 15 mars – Cellier du musée Saint Germain.

MUSÉE DE L'AVALLONNAIS

« FAIRY-TALE INSTALLATIONS »

Six artistes, Rose Robin, Tô Bich Hai, Charlotte Gaspard, Aaron Armelin, Stéphane Chistophory et Eric Fennelle, créent une installation dans l'escalier et le bureau du Musée, où ils insèrent certaines de leurs œuvres.

Jusqu'au 2 mars

SPECTACLE POUR ENFANTS

« 100 KG ET SES ÉLÉPHANTS »

par l'Yonne en scène compagnie, conception et mise en scène : Jean-Pascal Viault – Jeune public

5 février à 19 h – Marché couvert d'Avallon

Contact : 03 86 34 84 13

A.J. AUXERRE

CALENDRIER DES PROCHAINS MATCHS DE L'AJA À DOMICILE :

AJA/ TOULOUSE

Samedi 16 février à 20h

AJA/ LENS

samedi 8 mars à 20h

www.AJA.fr

EXPOSITION JEAN DESPRES

Avallonnais d'adoption et célèbre orfèvre art-déco des années 1920-1930, cet artiste a joué un rôle important dans le développement du Musée par une série de donations de ses œuvres et des créations de se ses amis Giorgio de CHIRICO, André PIOT, Paul JOUVE... Artiste reconnu à Paris, il affirme son attachement à Avallon et s'inscrit volontairement dans la tradition des fondateurs du Musée pour aider à l'ouverture, à la curiosité de tous les habitants pour l'art.

Le Musée de l'Avallonnais possède une importante collection d'objets réalisés par Jean DESPRES (bijoux, vases, couverts, éléments religieux, outils...).

Du 15 février au 31 décembre, Musée (rez-de-chaussée)

« VUES DE L'EXTÉRIEUR »

L'Equipe du Musée et Pascal Mirande tentent une expérience d'appropriation de la ville et du Musée par les gens d'un quartier excentré.

Les habitants sont mis en scène avec ce patrimoine. Ils sont projetés dans les tableaux du Musée qui sont un ailleurs dans le temps de la ville.

Ils viennent s'inscrire dans la galerie des portraits anciens des avallonnais du Musée.

Exposition permanente

JOIGNY

LA PEINTURE MAROCAINE

Exposition de 5 artistes, dont deux femmes, représentatifs de l'art contemporain marocain.

Jusqu'au 10 février

Espace d'arts Cyril Schirch – Joigny

Contact : 03 86 62 00 47

NOYERS-SUR-SEREIN

Musique et peinture

Soirée musique et peinture au Musée avec des artistes nucériens

Le 29 février à 20 h 30

SENS

Emmanuel Berry – Les oiseaux de Sens

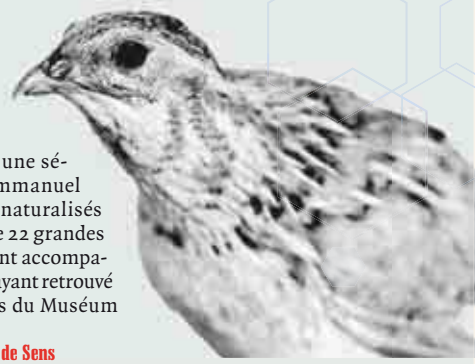

Les collections des Musées de Sens ont toujours comporté une section d'histoire naturelle dont une série d'oiseaux. Le photographe Emmanuel Berry a redonné vie à ces oiseaux naturalisés au XIXe siècle. L'exposition présente 22 grandes photographies de portraits. Ils sont accompagnés d'oiseaux sortis des réserves, ayant retrouvé leur éclat grâce aux taxidermistes du Muséum national d'Histoire naturelle.

Jusqu'au 2 mars – Orangerie des Musées de Sens

RANDONNÉES

Contact : Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Yonne

Tél. : 03 86 52 61 82

3 février :

- Rando 12 km, matinée – Collemiers – départ 8 h 30 Villeneuve – 9 h Collemiers, parking salle des fêtes
- Rando 14 km – Venoy – RDV 8 h 30 place de l'église
- Rando – Coulangeron – RDV Salle des fêtes
- Rando 14 km – Vaumort – RDV 13 h 45 Eglise

8 février :

- Rando 11 km – Le Buisson de la Chèvre – RDV 14 h parking ATAC à Toucy

10 février :

- Rando 10 ou 5 km – Parly – RDV 9 h ou 10 h Salle des fêtes
- Rando 10 km – Talcy – RDV 9 h à l'église

12 février :

- Rando 5 km – Egleny – RDV 14 h 30 Place de l'église

17 février :

- Rando 12 km, matinée – Armeau – départ 8 h 45 Villeneuve, 9 h église Armeau
- Rando 14 et 8 km – Pesteau – RDV 8 h 30 (14 km) ou 9 h 30 (8 km) ferme équestre

24 février :

- Rando 20 km – Migé – RDV 8 h Place de la Mairie
- Rando 13 km – Cheny Ormoy – RDV 8 h 30 Place de l'église à Cheny
- Rando 14 km – matinée – Escolives – RDV 8 h 30 École

COUP DE CŒUR

AUXERRE

30 ANS APRÈS, YVES SIMON REMONTE SUR SCÈNE

Après 30 ans d'absence et juste avant l'Olympia, c'est à Auxerre qu'Yves Simon fait son retour sur scène. Avec un nouvel album, Rumeurs, des anciens succès... et ce même timbre fragile, inchangé.

En 77, il arrêtait la scène pour devenir romancier à succès (prix Médicis 1991), pigiste de luxe (Actuel, Libération, Europe 1). Une étonnante inflexion de carrière que l'on croirait plus tardive tant ses succès ancrés dans la mémoire collective (« J'ai rêvé New-York », « Diabolo Menthe », « Au pays des merveilles de Juliet »...) ont semblé défier le temps qui passe. Après plus de 30 ans de silence, il revient au plaisir de la scène avec « Rumeurs », et 13 nouveaux titres tout en ballades et en légèretés, qui font la part belle à son histoire personnelle, à son nouvel amour (Flora, la métisse) aux années qui filent, à son désir résigné d'enfant. Une guitare, un piano, les larmes d'un bandonéon viennent juste souligner le timbre fragile et inchangé de cette ex-figure de proue de la chanson française, dont il fut sans doute un personnage influent.

4 mars à 20 h 30 et 5 à 19 h – Grande Salle – Théâtre d'Auxerre – Tél. : 03 86 72 24 24

JAZZ-CLUB D'AUXERRE

ONE SHOT
1er février à 21 h
One Shot propose une musique organique et électrisée, ouverte aux imprévus, qui astreint chaque musicien à une vigilance de tous les instants. Au programme, quatre longs morceaux très contrastés, « passant de l'énergie implacable des cycles polyrythmiques, au minimalisme hypnotique pour finir avec des clins-d'oeil heavy-metal ».

GIOVANNI MIRABASSI TRIO
29 février à 21 h
Le talentueux pianiste, en tournée bourguignonne, nous offrira à Auxerre la primeur d'écouter les pièces de son tout nouvel opus « Tera Furiosa ».

Contact : Théâtre d'Auxerre
54 rue Joubert – AUXERRE
Tél. : 03 86 72 24 24

CAFÉS DE PAYS

BAR LA CODALIE
5, Grande Rue – Passy – Tél. : 03 86 87 05 32
• Concert avec le groupe Exulan – Rock, Métal
2 février à 21 h 30
• Concert avec Freyssac – Chansons
15 février à 21 h 30

LE BARBARIAN'S
1, rue de Paris – Saint-Clément
Concert avec le groupe Kiraboulou – Pop-Rock
9 février à 22 h
Contact : 03 86 65 99 50

PUB SAINT PATRICK
12, route de de Poilly – Bleury
• Concert avec le groupe Du'O – Humour, musique lyrique et théâtre
10 février à 17 h
• Concert avec le duo Dadie et Charlie – Spectacle humoristique, théâtre, chanson et slam
16 février à 21 h
Contact : 03 86 63 43 45

LE CARROUGE
5 place de la mairie - Treigny
Concert avec Freyssac – Chansons
23 février à 21 h
Contact : 03 86 74 64 33

CONCERTS ET MUSIQUES

AUXERRE

« La rentrée des sketches » – Spectacle avec Chevallier et Laspales – Humour
1er février à 20 h 30 – Auxerrexpo
Contact : 03 86 42 06 00

« Bal à la Renaissance » avec l'atelier de musique ancienne de Thierry Dramard de l'ENM d'Auxerre, démonstration et animation du bal par Bernadette Jacquet et Stéphane Quéant de Bassa Toscana (enfants et spectateurs costumés)
3 février à 15 h – Marché Couvert
Contact : 03 86 34 05 15

2e Trophée d'Auxerre
Organisé par la section sportive du Dans'Club Auxerrois, 200 couples compétiteurs – Démonstration des 5 danses latines.
3 février à 11 heures – gymnase des hauts d'Auxerre

Bœuf Jazz avec l'École Nationale de Musique d'Auxerre
7 février à 21 h – Le Mo'Better Blues
Contact : 03 86 51 36 64

Concert avec Julien Lepers et l'Impérial Symphony Orchestra – Musique classique
10 février à 15 h – Auxerrexpo
Contact : 03 86 42 06 00

Spectacle avec **Les Etoiles du Cirque de Pékin**
27 février à 20 h 30 – Auxerrexpo
Contact : Ticknet : 08 92 39 01 00 – Fnac.com : 08 92 68 36 22

Concert de jazz avec François Arnold et son invité
28 février à 20 h 30 – Le Mo'Better Blues
Contact : 03 86 51 36 64

AVALLON

• **Concert avec les classes d'orchestre de l'École de Musique d'Avallon** – Musique classique
3 février à 15 h – Marché Couvert
Contact : 03 86 34 05 15

BEUGNON

Représentation théâtrale – Pièces et sketchs joués par Les Têtes de l'Art – Comique
29 février à 20 h 30 – Salle des fêtes
Place de l'Europe
Contact info/resa : 03 86 56 32 57

EGRISELLES-LE-BOCAGE

Concert avec War Pony – Indian Blues
2 février à 20 h – L'Hacienda
Contact : 03 86 86 23 26

PONT-SUR-YONNE

Bœuf musical avec Couleur Jazz
1er février à 21 h – Baroque-Café
Contact : 03 86 96 36 11

SAINT-CLÉMENT

Concert avec Eric Legnini Trio – Jazz
2 février à 20 h 30 – Gymnase – 22 Rue Athanase-Clouzard
Contact : 03 86 83 16 16

TONNERRE

Concert avec Neal Black Blues avec Fred Chapellier – Blues
1er février à 20 h 30 – Salle polyvalente
Contact : Office tourisme Tonnerre : 03 86 55 14 4

TOUCY

Concert avec le groupe Why Not – Rock
16 février à 20 h 30 – Salle Polyvalente
Contact : 03 86 44 28 44

AU SOMMAIRE DU NUMÉRO DE MARS :

Un dossier sur les métiers du marché de l'art dans l'Yonne :
antiquaires, brocanteurs, galeristes, commissaires priseurs...

Entreprendre :
la boulangerie industrielle La Belle Crousteline

Découverte :
toutes les sorties pour enfants dans le Département

Votre nouvelle scène mobile

L'YONNE EN SCÈNE

L'YONNE EN SCÈNE
matériel

Location de matériel de sonorisation lumière et structures

Pour encore mieux répondre aux demandes des collectivités (associations, mairies, écoles...), votre Parc Départemental de Matériel s'est doté d'une scène mobile de 48 m2 entièrement couverte.

Installation possible sur tous types de sol stabilisés.

Cet ensemble, **installé en 60 minutes**, possède une structure porteuse sur tubes aluminium Ø 50 mm permettant l'accroche de divers équipements scéniques (Jusqu'à 800 Kg répartis).

Différentes adaptations sont possibles selon vos besoins (proscénium, extension de la surface du plateau, ailes de son, tentes de régies face et retour, pont lumière…).

Renseignements et devis :

L'YONNE EN SCENE Z.A. des Macherins
20 rue de Madrid 89470 MONETEAU
Téléphone : 03 86 53 98 60
Télécopie : 03 86 53 40 63
www.lyonne-en-scene.com

Avec le soutien du Conseil Général de l'Yonne

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'YONNE